

LES

AMITIÉS

SOCIALES

Habitat Jeunes



les amitiés sociales

Rapport  
d'activités  
2017





## ASSOCIATION

- 03 Valeurs et missions
- 04 Instances
- 06 Équipes
- 11 Logements
- 16 Jeunes accueillis

## RAPPORTS

- 21 Rapport moral et d'orientation
- 24 Rapport d'activités
- 28 Rapport financier
- 29 Bilan actif et passif
- 30 Comptes de résultat comparés
- 31 Budget prévisionnel

## ACTIONS ET PROJETS

- 33 Partenaires
- 34 Animation & accompagnement
- 38 Développement
- 41 Glossaire

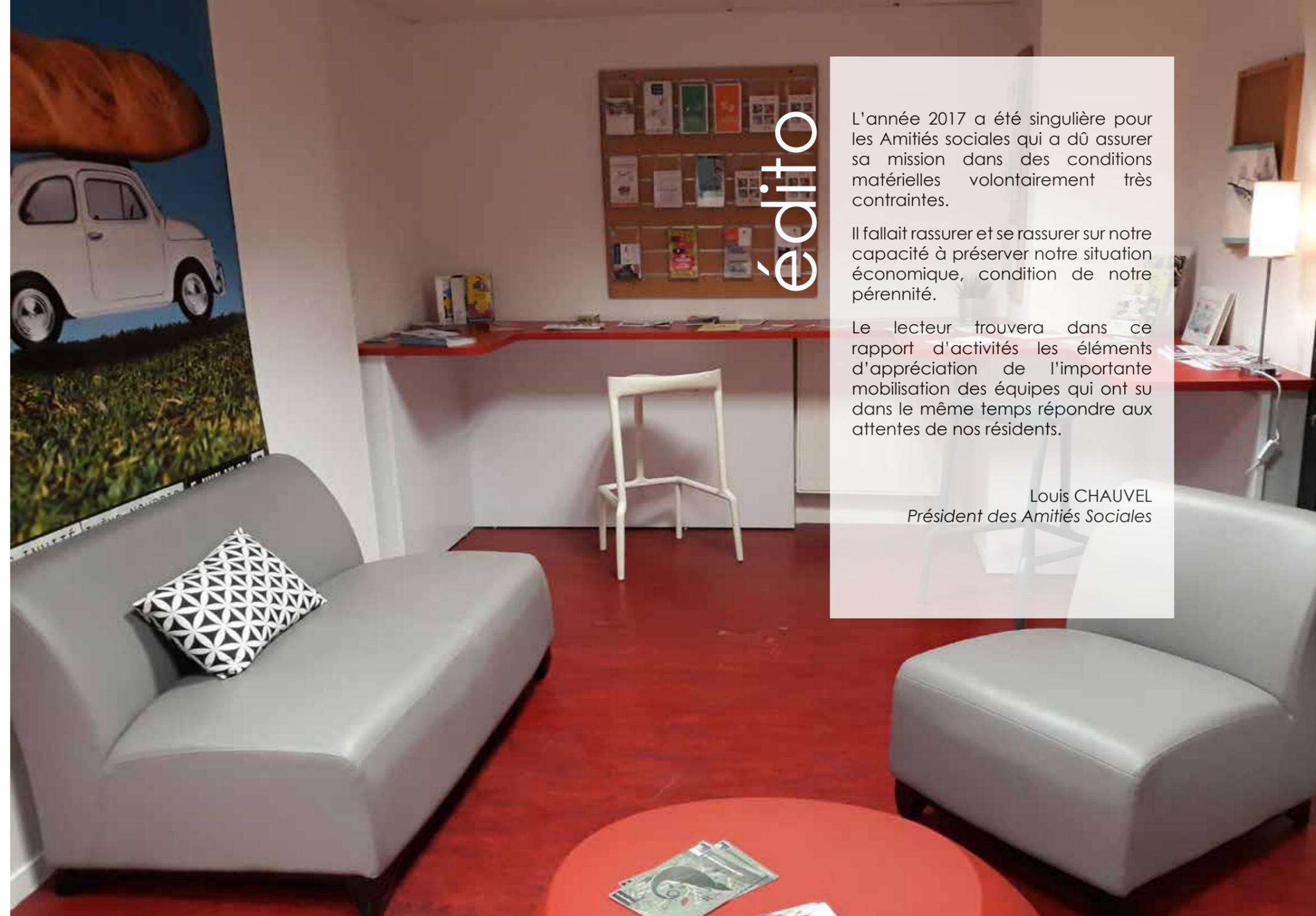
**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
Laurent DUPERRIN

**CONCEPTION & RÉALISATION :**  
Gwenaëlle CADORET

**RÉDACTION :** MAGALI BOURGEON,  
Gwenaëlle CADORET, Denis CAIRON,  
Louis CHAUVEL, Nadège COULIBALY,  
Laurent DUPERRIN, Jean-Marc FILLAUD,  
Emilie GUERROIS, Denis LANGLOIS,  
Ghislaine LOISEL-HENRY, Yann POUTREL,  
Jean-Yves RICHARD, Montse TORRES.

**CRÉDITS PHOTO :** Les Amitiés Sociales,  
PSS.

**IMPRESSION :** Imprimerie IPO - Bruz.



édito

L'année 2017 a été singulière pour les Amitiés sociales qui a dû assurer sa mission dans des conditions matérielles volontairement très contraintes.

Il fallait rassurer et se rassurer sur notre capacité à préserver notre situation économique, condition de notre pérennité.

Le lecteur trouvera dans ce rapport d'activités les éléments d'appréciation de l'importante mobilisation des équipes qui ont su dans le même temps répondre aux attentes de nos résidents.

Louis CHAUVEL  
*Président des Amitiés Sociales*



## Charte : Valeurs et missions

Cette charte présente les valeurs et les missions de l'Association.

Elle sert de référence aux divers acteurs : résidents, administrateurs, salariés, et aux partenaires. Elle affirme l'unité de l'Association et de ses établissements.

Dans le droit fil de l'oeuvre entamée dès 1944 par Robert Rème et Michel Le Roux, cofondateurs des Amitiés Sociales, l'Association contribue depuis à la construction personnelle et citoyenne de jeunes âgés de 16 à 30 ans, avec une attention particulière pour les moins de 26 ans.

Les résidents sont accueillis sans discrimination. L'Association favorise la promotion et le développement de chacun sans imposer aucune option en matière philosophique, politique ou religieuse.

La mission principale de l'Association est de contribuer à la socialisation des jeunes, en leur proposant des logements de qualité et en œuvrant à leur insertion tant sociale que professionnelle. A cet effet, l'Association mobilise les acteurs publics et associatifs ; elle développe l'information auprès des résidents sur leurs droits et leurs devoirs.

L'Association situe son action dans une logique d'apprentissage démocratique, au travers de l'expression et de l'implication des résidents dans les différentes instances (Conseils d'Administration, de la Vie Sociale, de Résidents).

Les services proposés et les actions menées dans les domaines du logement, de la santé, de la culture, des loisirs, du sport, etc. permettent à l'Association de promouvoir des valeurs humanistes : responsabilité, tolérance, équité, solidarité, entraide, ouverture sur le monde, ...

L'Association fonde son projet sur l'innovation, en réponse aux attentes des usagers. Il intègre la diversité des situations et des besoins exprimés par les jeunes.

Confiante dans les capacités des jeunes, l'Association offre à ces derniers des moyens pour être acteurs de leur propre développement. Elle est consciente de sa responsabilité socio-éducative et de la nécessité de proposer des repères dans une société en mutation.

En préservant l'équilibre entre les catégories de publics accueillis, l'Association favorise le brassage

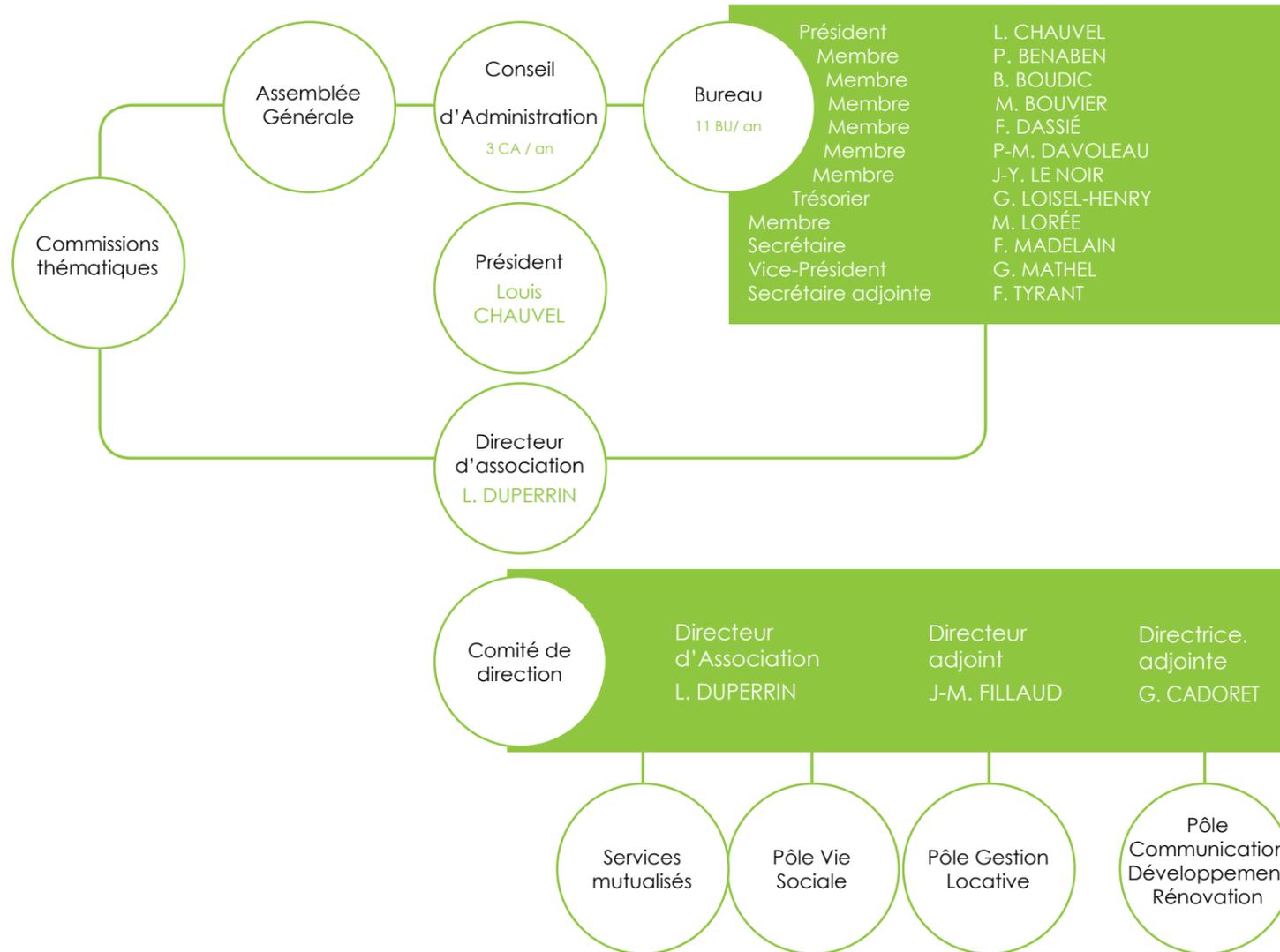
social par le parcours résidentiel, l'accompagnement individuel, les animations collectives, la mutualisation des savoirs... Chaque salarié est associé à la mise en œuvre du projet d'établissement, tant pour ce qui a trait aux actions initiées en interne qu'à celles déclinées avec les partenaires.

L'Association recherche les solutions les plus adaptées pour permettre aux résidents de vivre de façon harmonieuse et active leur temps de passage au foyer, quelles que soient les difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Acteur de la politique jeunesse et de l'action sociale, l'association Les Amitiés Sociales évalue ses pratiques de façon à mieux préparer les résidents à leur avenir.

L'Association est membre de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) et de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (Urhaj).

*Charte adoptée en Conseil d'Administration du 15 mai 2006*



## Le Bureau

Entre les réunions du conseil d'administration, le bureau est chargé de veiller aux intérêts de l'association, de mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et d'effectuer tous les actes de gestion, à charge pour lui d'en rendre compte au conseil d'administration.

## Le Conseil d'administration

En 2017-2018,

le Conseil d'Administration comprend

- 13 membres actifs élus
- 3 personnes morales
- 3 membres de droit
- 4 représentants des résidents
- 2 représentants des salariés

### Les membres actifs

19 personnes maximum élues par l'assemblée générale.

### Les personnes morales

3 personnes maximum sont cooptées par le conseil d'administration parmi les partenaires associatifs qui poursuivent des objectifs similaires aux Amitiés Sociales.

### Les membres de droit

3 personnes maximum représentent des administrations, établissements publics, des collectivités locales et des bailleurs.

### Les représentants des bénéficiaires

4 résidents maximum, issus du conseil de vie sociale.

### Les représentants des salariés

2 salariés maximum désignés par le comité d'entreprise.

Le conseil d'administration est chargé, par délégation de l'assemblée générale, de :

- recevoir tous les pouvoirs nécessaires à l'administration de l'association et à l'accomplissement de tous les actes se rattachant à l'objet de l'association ;
- mettre en œuvre les orientations décidées par l'assemblée générale ;
- préparer les bilans et comptes de résultats, l'ordre du jour et les propositions de modification des statuts et du règlement intérieur présentées en assemblée générale ou en assemblée générale extraordinaire ;
- adopter le projet de budget.

Le conseil d'administration dispose de tous les pouvoirs non exclusivement du ressort de l'assemblée générale. Les responsabilités et le fonctionnement du conseil d'administration sont déterminés par le règlement intérieur.

## NOM PRÉNOM

### MEMBRES ACTIFS

BENABEN	Pierre
BOUDIC	Bernard
BOUVIER	Michel
CHAUVEL	Louis
DASSIÉ	Françoise
DAVOLEAU	Pierre Marie
LE NOIR	Jean-Yves
LOISEL-HENRY	Ghislaine
LORÉE	Michel
MADELAIN	François
MASSOT	Mireille
MATHÉL	Gilles
TYRANT	Françoise

### MEMBRES DE DROIT

DEBROISE	Catherine	Conseil Départemental
CHAUFFAUT	Gervais	CAF
YVON	Philippe	SA HLM Les Foyers

### PERSONNES MORALES

DUQUOC	Anne-Lise	CRIJB
SIMEON	Guillaume	Mission Locale
DE LEGGE	Jean	Saint Benoît Labre

### REPRÉSENTANTS RÉSIDENTS

4 Membres du Conseil de Vie Sociale

### REPRÉSENTANTS SALARIÉS

NGOTAR	Sokoum
SADEGHI	Nasser

## Pôle Mutualisé

2017

Les résultats économiques difficiles de 2016 ont fortement impacté le fonctionnement des services mutualisés tout au long de l'année 2017.

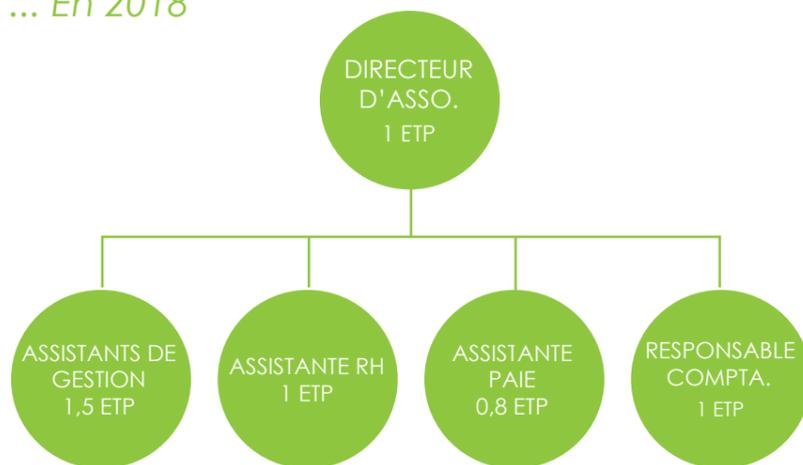
Les demandes régulières et nombreuses du commissaire aux comptes jusqu'au mois de juin ont nécessité la mobilisation des services comptables, en sus de leur activité de vie courante. La fréquentation en hausse à l'échelle de l'association s'est traduite par un accroissement mathématique de la facturation.

Dans le contexte économique inquiétant qu'a connu l'association, les équipes du pôle mutualisé ont su se mobiliser pour collectivement accepter de ne pas remplacer intégralement la personne partie en congé maternité, et pour se répartir la charge de travail. Près d'un demi-poste a pu ainsi être économisé sur l'année.

L'association a continué à améliorer son organisation interne, par la mise en place de navettes internes pour le courrier, et par la généralisation de l'emploi de l'outil Google drive. L'année 2017 s'est terminée enfin par de très nombreux mouvements de personnels en interne, qui ont rythmé le mois de décembre, occasionnant un important travail de lancement d'appels à candidatures, de sélection et de rencontres de candidats, et de rédactions de contrats de travail.



... En 2018



## Pôle Communication, développement &amp; rénovation

Les techniciens de maintenance appartiennent à ce pôle piloté par une directrice adjointe qui a également en charge la communication, et le développement en lien avec la direction de l'association.

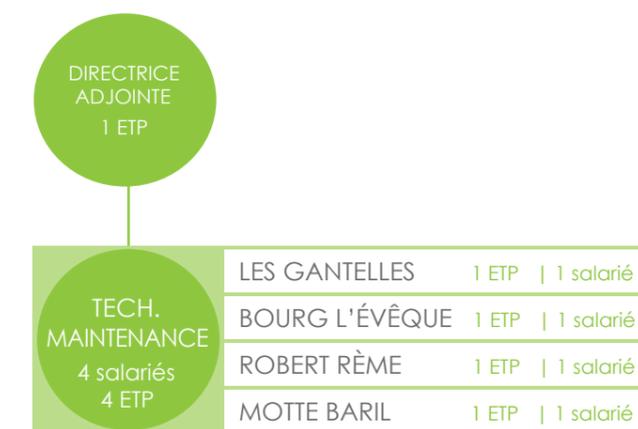
L'équipe intervient sur tout le cycle de vie du bâti depuis les projets de développement, en appui technique, jusqu'à la maintenance quotidienne et la rénovation du parc de logements. Notre parc est constitué de quatre résidences habitat jeunes principales, auxquelles sont rattachés des annexes et des logements diffus. Chaque technicien intervient dans un de ces quatre ensembles et peut être amené à intervenir dans les autres, durant l'absence d'un membre de l'équipe ou en cas de surcroît d'activité.

2017 aura notamment été marquée, en terme de développement, par l'avancée du projet de Baud Chardonnet et la réflexion autour de celui de Bréal-sous-Montfort.

La situation économique de l'association a tout au long de l'année fortement impacté le travail du pôle, avec le gel des rénovations totales de logements et la vigilance quotidienne de chaque membre de l'équipe pour limiter les dépenses. Les techniciens ont également permis d'économiser un ETP sur 10 mois de l'année, en palliant l'arrêt prolongé d'un de leur collègue non remplacé et en gérant, en sus du leur, le parc des Gantelles. En fin d'année, Marouane Ouznini, agent de service, a réalisé une période d'immersion d'un mois au sein de l'équipe, dans le cadre notamment des visites techniques et des dépannages. Il nous avait en effet fait connaître son souhait de reconversion professionnelle, et a ainsi pu conforter son projet.



... En 2018



- ▶ Philippe Allieux, remplacé durant son arrêt par Marouane Ouznini
- ▶ Stéphane Bouchard
- ▶ Yannick Hervé
- ▶ Edwige San Juan

## Pôle Vie Sociale

Le travail du Pôle Vie Sociale est d'être présent au plus près des jeunes afin de les accompagner vers l'insertion, l'autonomie et la citoyenneté. Composée d'intervenants socio-éducatifs, d'agents d'accueil de jour et d'agents d'accueil et de surveillance, l'équipe du Pôle Vie Sociale est présente auprès des résidents de jour comme de nuit, la semaine comme le week-end.

### 2017

En 2017, le Pôle Vie Sociale a connu d'importantes modifications avec le départ en septembre d'Amélie Baverez, directrice adjointe depuis janvier 2016. En décembre, une nouvelle organisation a été mise en place avec deux responsables de service sur deux secteurs, avec une volonté et une perspective de relance de la dynamique des animations collectives. Emilie Guerros, responsable de service, a la responsabilité des résidences habitat jeunes Bourg L'Évêque, Robert Rème, des résidences jeunes actifs et de Ker Lann. Denis Cairon, responsable de service, à la responsabilité des résidences habitat jeunes Les Gantelles et la Motte Baril.

## Pôle Gestion Locative

Le Pôle Gestion Locative a deux grandes missions au sein des Amitiés Sociales.

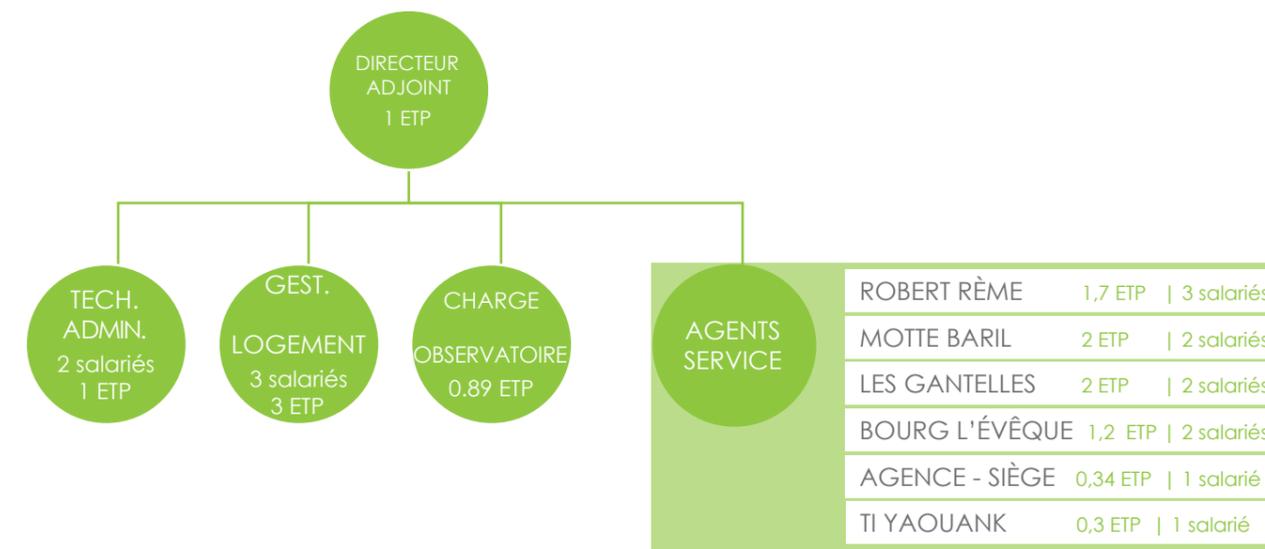
L'étude des dossiers de demande de logement est effectuée à l'agence locative par les deux chargées d'accueil et les trois gestionnaires logement. De l'accueil physique ou téléphonique au rendez-vous administratif, les jeunes sont orientés et conseillés dans la constitution de leurs dossiers et dans la signature des documents administratifs (signature du titre d'occupation, garantie de loyer...).

L'entretien des locaux de l'association est l'autre prérogative du Pôle Gestion Locative. Les agents de services sont les garants de l'hygiène et de la propreté pour l'ensemble des biens de l'association et effectuent l'entretien des logements suite aux états des lieux de sortie.

... En 2018



... En 2018



## La parole à ...

EMILIE GUERROIS Responsable de Service pôle Vie Sociale

Je suis arrivée aux Amitiés Sociales en janvier 2009 en tant que stagiaire de la formation professionnelle. En formation BPJEPS Animation Sociale, j'alternais entre la résidence Bourg l'évêque et mon organisme de formation et ce, sur une durée de 12 mois. Cette expérience a abouti à mon embauche en CDI à l'issue de ma formation.

Et l'histoire se répète... J'ai entamé un nouveau parcours en 2015 en intégrant le Collège coopératif pour obtenir le DESJEPS, Diplôme d'État Supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention direction de structure avec l'envie de revenir aux fondamentaux de l'éducation populaire et d'envisager une évolution professionnelle. Durant ces deux années de formation, j'ai pris du recul par rapport aux Amitiés Sociales, du fait de ma présence à mi-temps, de mon immersion sur mon terrain de stage dans une structure socio-culturelle et des apports formatifs. Pour autant, je me suis rendue compte que je tenais au projet des Amitiés Sociales, et qu'il y avait là un terrain et un terreau remarquable pour l'expérimentation et l'innovation. C'est pourquoi j'ai postulé au poste de responsable de service au sein du pôle PVS à l'issue de ma formation. C'est avec une toute nouvelle énergie, une forte envie de partage et de coopération que j'ai intégré mes nouvelles fonctions en décembre 2017.

JEAN-YVES RICHARD Gestionnaire Logements à l'agence locative

Salarié de l'association depuis juillet 1991, j'ai été embauché en CDD en tant qu'animateur au FJT Robert Rème. J'ai pu terminer ma formation et obtenir mon Diplôme d'État aux Fonctions d'animateur (DEFA) ensuite.

Pendant 9 années j'ai exercé mon métier toujours dans cette même résidence. J'appréciais beaucoup d'avoir une variété de logements à proposer. A travers les différents types de logements du site, nous pouvions proposer une chambre dans la résidence collective (avec douche au bout du couloir), un studio dans la résidence du Patio mais aussi des logements appelés « Foyer soleil » soit en collocation (2 T2 ou 2 T3) ou en T1 rue de Saint-Malo. Mon mémoire avait d'ailleurs comme thème : « la trajectoire résidentielle »

Dans le cadre d'une réorganisation, en 2010, j'ai poursuivi mon travail au FJT de la Motte Baril. Même si la mission était identique, le cadre était très différent. La résidence peut en effet accueillir près de 150 jeunes et cela crée une ambiance très différente. Quand l'association s'est organisée par pôle, j'ai été muté à nouveau à Robert Rème version « neuve ».

Après avoir assuré quelques remplacements à l'agence locative en 2014 en tant que gestionnaire logements, j'ai été « titularisé » en janvier 2015. Le travail à l'agence est très différent du travail en résidence, mais nous gardons le contact avec les futurs résidents puisque nous les accueillons au minimum le jour de leur « entrée administrative ». Cette rencontre est très importante pour moi car elle engage la réussite du futur séjour au sein du logement proposé.

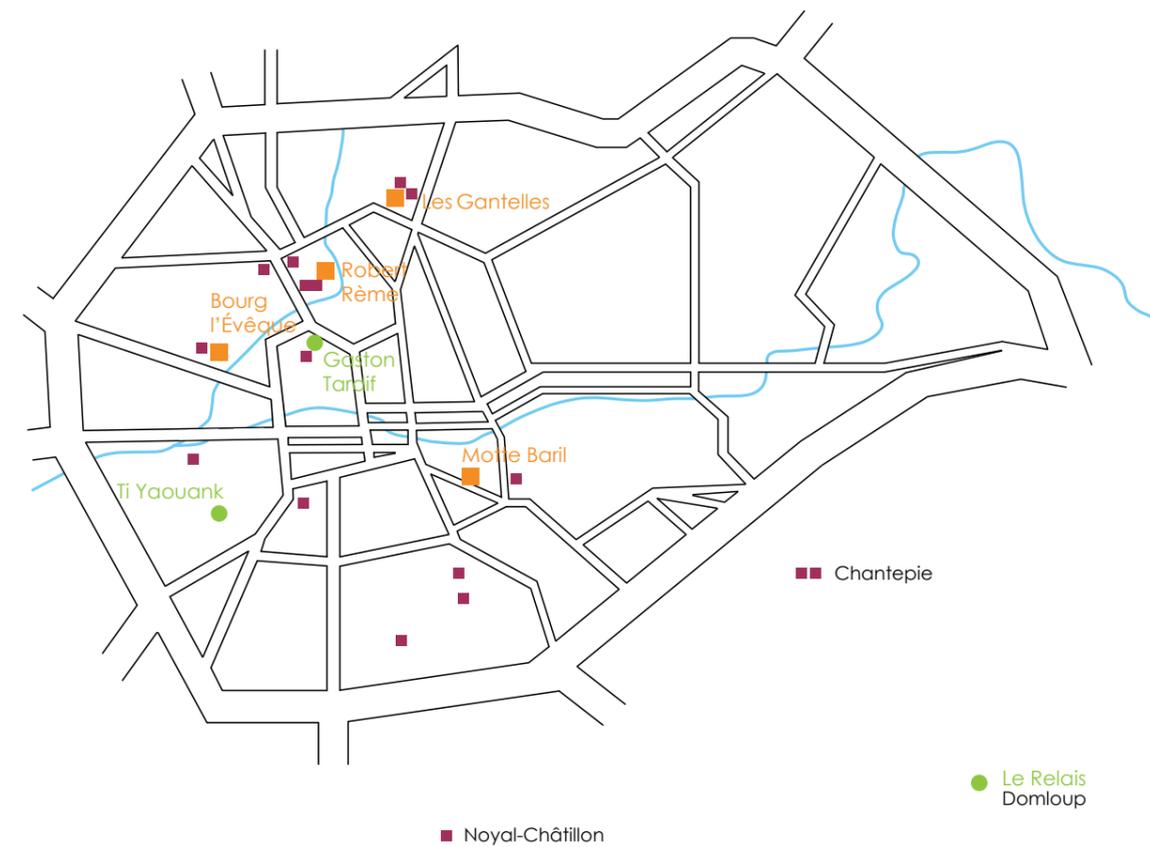
Le déménagement de l'agence en septembre 2019 marquera l'intégration de ce service dans l'une des résidences de l'association.



## Les logements

### 728 LOGEMENTS SUR RENNES ET SA PÉRIPHÉRIE

- La Hubaudière  
La Chapelle-des-Fougeretz



- Résidence Habitat Jeunes
- Annexe RHJ, logement diffus
- Résidence Jeunes Actifs Mobiles

Motte Baril Les Gantelles Patton Franz Heller Robert Rème Les Bouvreuils La Hubaudière	358 LOGEMENTS	
Bourg L'Évêque Mille Visages Mabilais Gaston Tardif 2 square René Pleven 22 allée de Finlande 6 allée des Asturies 193 rue de Saint-Malo 4 & 16 rue P. Langlais 117 rue de Dinan 5 rue A. Blaise	206 LOGEMENTS	
Ti Yaouank Le Relais	94 LOGEMENTS	
Allée des Clavières Allée des Glières	8 LOGEMENTS	
Patio St-Martin Triskell	62 LOGEMENTS	

## Le parc et ses évolutions

L'association veille à maintenir en état son parc de logements et à le faire évoluer. Pour ce faire, elle est notamment portée par les objectifs suivants :

- proposer un habitat de qualité ;
- valoriser les espaces disponibles ;
- améliorer l'attractivité de son offre ;
- améliorer la satisfaction des résidents ;
- cadrer et optimiser les travaux de rénovation du parc ;
- anticiper et optimiser les coûts d'investissement ;
- renforcer les liens avec ses partenaires.

## Les tarifs

Le montant de la redevance est révisable chaque année et le taux d'augmentation est plafonné par l'État. La redevance comprend le loyer et :

- la participation aux frais de fonctionnement ;
- les fluides (abonnement et consommation d'eau, d'électricité et chauffage) ;
- les assurances diverses ;
- le mobilier, réfrigérateur ;
- les différents services : laverie, etc.

Un dépôt de garantie est demandé et encaissé à l'arrivée, puis remboursé après le départ (dans un délai d'un mois sous réserve du respect du préavis, du paiement des redevances et d'un état des lieux sans dégradation ni perte de clés, de badge).

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL / ALS Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL / ALS Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
BOURG L'ÉVÊQUE Résidence Bourg l'Evêque 30 rue de Brest - Rennes	Chbre indiv. T1	11 m <sup>2</sup>	76	76	346,00 €	312,00 €	34,00 €	-	-	250 €
	T1' - couple	25 m <sup>2</sup>	1	2	416,00 €	370,00 €	46,00 €	381,00 €	35,00 €	300 €
	T1' - couple	20 m <sup>2</sup>	6	12	389,00 €	355,00 €	34,00 €	355,00 €	34,00 €	250 €
	T1'	20 m <sup>2</sup>	1	1	389,00 €	355,00 €	34,00 €	-	-	250 €
	Chbre apprentis	11 m <sup>2</sup>	6	6	62,5 € / semaine					150 €
BOURG L'ÉVÊQUE Résidence Mille Visages 4 bd de Verdun - Rennes	T1'	18 m <sup>2</sup>	50	50	416,00 €	370,00 €	46,00 €	-	-	300 €
	T1' - couple	24 m <sup>2</sup>	2	4	443,00 €	370,00 €	73,00 €	407,00 €	36,00 €	300 €
	T1 bis - couple	28 m <sup>2</sup>	4	8	481,00 €	370,00 €	111,00 €	434,00 €	47,00 €	350 €
	T2 - couple	35 m <sup>2</sup>	1	2	496,00 €	370,00 €	126,00 €	434,00 €	62,00 €	350 €
BOURG L'ÉVÊQUE Résidence Mabilais 2 & 4 rue H. Prodhomme - Rennes	T1	19 m <sup>2</sup>	5	5	415,00 €	370,00 €	45,00 €	-	-	300 €
	T1'	24 m <sup>2</sup>	20	20	490,00 €	370,00 €	120,00 €	-	-	350 €
	T1' - couple	24 m <sup>2</sup>	4	8	490,00 €	370,00 €	120,00 €	434,00 €	56,00 €	350 €
	T1 bis - couple	32 m <sup>2</sup>	4	8	505,00 €	370,00 €	135,00 €	434,00 €	71,00 €	350 €
	T1 bis - couple	32 m <sup>2</sup>	4	8	505,00 €	372,00 €	133,00 €	435,00 €	70,00 €	350 €



## LA MABILAIS

Le manque d'attractivité de la Mabilais s'expliquant notamment par la vétusté du mobilier, nous y avons remédié pour partie en réutilisant des meubles récupérés de Nouvoitou et des logements diffus de la Motte Baril. Les logements vacants, peu/mal équipés (7 sur les 33 de la résidence) ont été ciblés en priorité, débarrassés et remeublés par les techniciens de maintenance.

## RÉNOVATIONS & EMBELLISSEMENTS

3 logements ont été intégralement rénovés début 2017 à Mille Visages par le technicien de maintenance, Stéphane Bouchard : revêtement de sol et mural, peinture, mobilier, etc. ont été renouvelés. Des embellissements ont par ailleurs été réalisés sur cette résidence, comme à Bourg l'Évêque.

## GESTION DES SINISTRES

Depuis fin 2015, la déclaration des sinistres auprès de notre assurance a été généralisée. En parallèle, dès que possible, nous demandons aux résidents de faire jouer leur assurance.

Les sinistres sont gérés par la directrice adjointe du Pôle Communication Développement et Rénovation, en collaboration avec les intervenants sociaux et les agents d'accueil de jour pour le lien avec les résidents, les responsables de service pour les dépôts de plainte et les techniciens de maintenance pour les travaux.

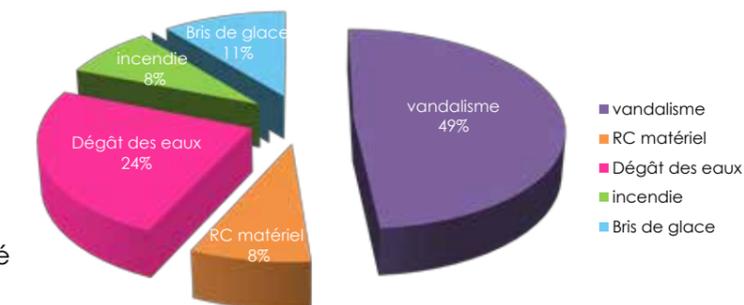
Cette gestion administrative consiste notamment à :

- Ouvrir les dossiers et transmettre les déclarations à l'assurance
- Centraliser et transmettre les pièces du dossier
- Procéder à des relances
- Assister aux expertises
- Faire chiffrer les travaux, passer les commandes
- Vérifier les factures après travaux
- Mettre à jour le tableau de suivi de sinistre,
- Justifier des travaux auprès de l'assurance pour être indemnisé
- Assurer le lien avec la comptabilité
- Clôturer les dossiers

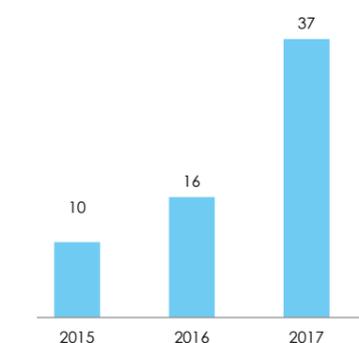
En 2017, ce sont au total 37 dossiers de sinistres qui ont été traités, soit plus du double qu'en 2016.

Près de la moitié des déclarations porte sur des actes de vandalisme, un quart sur des dégâts des eaux, et pour le reste, il s'agit de bris de glace et, dans une moindre mesure, de départ de feu et autres dégâts matériels.

Nature des sinistres déclarés en 2017



Sinistres déclarés depuis 2015



## RESTITUTION DE LOGEMENTS DIFFUS

Nous avons constaté en 2016 des dégradations accrues dans les logements diffus rattachés à la Motte Baril et, de fait, des interventions de maintenance récurrentes. Un problème de rentabilité, un manque d'attractivité dû à leur localisation, une gestion contraignante pour les équipes, nous avait conforté dans la décision de cesser de gérer ces logements.

En 2017, 10 appartements sur les 13 ont ainsi été progressivement restitués. Edwige San Juan, technicienne de maintenance, a travaillé à leur remise en état et participé aux visites conseils avec les bailleurs pour préparer au mieux les états des lieux sortant. Sabrina Langouet et Marouane Ouznini, agents de service, y ont également concouru activement en assurant un nettoyage poussé. Stéphane Bouchard, Yannick Hervé ont enfin assuré le déménagement du mobilier.

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL / ALS Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL / ALS Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie	
MOTTE BARIL Collectif 3 av. Mgr Mouëzy - Rennes	Petite chambre	10 m <sup>2</sup>	68	68	304 €	270 €	34 €	-	-	200 €	
	Chbre réservée A.L.T.	10 m <sup>2</sup>	4	4	financé par les institutions						
	Petite chambre coloc.	10 m <sup>2</sup>	3	3	200 €	167 €	33 €	-	-	200 €	
	Grde chambre coloc.	14 m <sup>2</sup>	6	6	250 €	217 €	33 €	-	-	250 €	
	Grde chambre coloc	14 m <sup>2</sup>	4	4	280 €	247 €	33 €	-	-	250 €	
	Grde chbre	18 m <sup>2</sup>	4	4	384 €	350 €	34 €	350 €	34 €	250 €	
	Studio - couple	28 m <sup>2</sup>	5	10	384 €	350 €	34 €	350 €	34 €	250 €	
	Grande chambre T1	14 m <sup>2</sup>	48	48	384 €	350 €	34 €	-	-	250 €	
	2 sq. René Pleven - Rennes	T1 bis - couple	34 m <sup>2</sup>	1	2	315 €	188 €	127 €	271 €	44 €	250 €
	22 all. de Finlande - Rennes	T1 couple	37 m <sup>2</sup>	1	2	271 €	188 €	83 €	188 €	83 €	250 €
	6 allée des Asturies - Rennes	T2 couple	46 m <sup>2</sup>	1	2	372 €	188 €	184 €	271 €	101 €	300 €
	All. des Clavières - Chantepie	T1 bis - couple	31 m <sup>2</sup>	4	8	512 €	370 €	142 €	434 €	78 €	350 €
	All. des Glières - Chantepie	T1 bis - couple	35 m <sup>2</sup>	4	8	449 €	370 €	79 €	412 €	37 €	300 €

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL / ALS Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL / ALS Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
Collectif 21 rue Franz Heller Rennes	Chambre	10 m²	3	3	200,00 €	167,00 €	33,00 €	-	-	200 €
	Chambre	12 m²	3	3	250,00 €	217,00 €	33,00 €	-	-	250 €
	Chambre indiv. T1	15 m²	71	71	401,00 €	367,00 €	34,00 €	-	-	300 €
	T1' - PMR	20 m²	6	6	424,00 €	370,00 €	54,00 €	-	-	300 €
	Chbre réservée A.L.T.	10 m²	4	4	financé par les institutions					
Rés. Patton 1 bis rue du Houx - Rennes	T1	24 m²	13	13	444,00 €	370,00 €	74,00 €	-	-	300 €
	T1 bis	27 m²	5	5	485,00 €	370,00 €	115,00 €	-	-	350 €
Rés. Franz Heller 16 rue Franz Heller Rennes	Chambre T1	18 m²	8	8	376,00 €	342,00 €	34,00 €	-	-	250 €
	Studio T1'	24 m²	22	22	486,00 €	370,00 €	116,00 €	-	-	350 €
	T1 bis - couple	40 m²	6	12	512,00 €	370,00 €	142,00 €	434,00 €	78,00 €	350 €

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL / ALS Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL / ALS Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
Résidence Robert Rème 8 av. Gros Malhon - Rennes	Chambre	10 m²	2	2	273,00 €	240,00 €	33,00 €	-	-	200 €
	T1	14 m²	25	25	345,00 €	311,00 €	34,00 €	-	-	250 €
	T1'	20 m²	19	19	454,00 €	370,00 €	84,00 €	-	-	300 €
Patio Saint-Martin 11 bis av. Gros Malhon - Rennes	T2 - couple	40 m²	1	2	500,00 €	370,00 €	130,00 €	434,00 €	66,00 €	300 €
	T1'	22 m²	20	20	445,00 €	370,00 €	75,00 €	-	-	300 €
	T1' couple	22 m²	1	2	445,00 €	370,00 €	75,00 €	409,00 €	36,00 €	300 €
	T1 bis - couple	35 m²	8	16	489,00 €	370,00 €	119,00 €	434,00 €	55,00 €	350 €
	T1 bis- handicapé	35 m²	1	1	489,00 €	370,00 €	119,00 €	-	-	350 €
	T1' mansardé	30 m²	5	5	403,00 €	369,00 €	34,00 €	-	-	250 €
Résidence Triskell 11 av. Gros Malhon - Rennes	T1	18 m²	6	6	344,00 €	310,00 €	34,00 €	-	-	250 €
	T1'	26 m²	19	19	459,00 €	370,00 €	89,00 €	-	-	300 €
	T1 bis	35 m²	1	1	475,00 €	370,00 €	105,00 €	-	-	300 €
Résidence Coëtlogon 193 rue de Saint-Malo Rennes	T1	25 m²	4	4	491,00 €	370,00 €	121,00 €	-	-	350 €
	T1 bis - couple	38 m²	6	12	510,00 €	370,00 €	140,00 €	434,00 €	76,00 €	400 €
4 & 16 rue P. Langlais - Rennes	T2 - couple	40 m²	2	4	498,00 €	370,00 €	128,00 €	434,00 €	64,00 €	250 €
117 rue de Dinan - Rennes	T1' couple	35 m²	1	2	490,00 €	370,00 €	120,00 €	434,00 €	56,00 €	350 €
5 rue A. Blaise - Rennes	T2 couple	40 m²	1	2	468,00 €	370,00 €	98,00 €	434,00 €	34,00 €	300 €
Résidence Les Bouvreuils 9 allée des bouvreuils - Noyal-Châtillon-sur-Seiche	Petit T1	16 m²	1	1	302,00 €	268,00 €	34,00 €	-	-	200 €
	T1	19 m²	4	4	324,00 €	290,00 €	34,00 €	-	-	200 €
	T1' - couple	22 m²	1	2	421,00 €	370,00 €	51,00 €	386,00 €	35,00 €	300 €
	T1'	22 m²	4	4	421,00 €	370,00 €	51,00 €	-	-	300 €

## RÉNOVATION & EMBELLISSEMENTS

Un logement des Gantelles a été rénové et un autre embelli en début 2017 par le technicien de maintenance, Philippe Allieux. Il a ensuite malheureusement été arrêté toute l'année. Les 3 autres techniciens ont ainsi assuré les dépannages des Gantelles, Franz Heller, Patton et le Relais.

Sur le parc de Robert Rème, aucune rénovation totale de logement n'a pu être réalisée, la situation financière très délicate de l'association n'ayant permis aucun investissement. A défaut, le technicien de maintenance, Yannick Hervé, a réalisé des embellissements, notamment à Triskell, au Patio et rue de Saint-Malo, et a poursuivi le travail de maintenance des bâtiments.

## COMMISSION DE SÉCURITÉ

La Commission de Sécurité est passée en septembre 2017 aux Gantelles, ce qui a demandé un important travail de préparation, d'autant plus conséquent que le technicien référent était en arrêt et qu'il fallait s'approprier le bâtiment et procéder aux entretiens non réalisés. Lors de la visite, il nous a notamment été rappelé que le classement de nos établissements nous impose de limiter le stockage aux seuls locaux classés à risque. C'est dans ce cadre qu'un grand ménage a été mené par Edwige San Juan, accompagnée de deux intérimaires pendant 2 jours, et aidée par Stéphane Bouchard et Yannick Hervé. Beaucoup d'objets ont été donnés, jetés, rangés, ce qui a permis de redéfinir les usages de certains locaux et de les réorganiser. Ainsi, un local a été réinvesti et converti en vestiaire, permettant également de mettre à disposition des salariés une douche. Pour les tâches plus administratives, les agents de service et le technicien partagent dorénavant un bureau du RDC. En complément, des travaux seront programmés en 2018 avec la SA Les Foyers dans le local ménage, le futur atelier de maintenance, et les cuisines du restaurant.

## NOUVELLE LAVERIE

Après un mois et demi de travaux, une nouvelle laverie a été mise en fonctionnement en 2017 à Ti Yaouank. Pour rappel, les Amitiés Sociales avaient remplacé en 2012 l'opérateur pressenti pour la gestion de Ti Yaouank alors que le chantier avait déjà débuté. Il était alors trop tard pour revoir l'emplacement de la laverie déjà jugé inopportun ; la laverie étant inaccessible en dehors des temps de présence des salariés. Nous avons donc négocié avec Aiguillon des travaux pour déplacer la laverie et la rendre accessible à toute heure, afin de simplifier le travail de l'équipe, et de faciliter le quotidien des jeunes accueillis.

## MÉNAGE DE PRINTEMPS

Pour un parc bien entretenu, il convient de temps à autre d'organiser un grand ménage... Les Agents d'Accueil de Jour, Catherine, Sophie, Emmanuel et Daniel, ont dans un premier temps, été mobilisés pour rassembler le matériel informatique inutilisé qui dormait sur les sites. Notre prestataire informatique a pris la suite et a tout trié : les appareils encore utilisables ont été rapatriés au siège. Une partie a été récupérée par Emmaüs, le reste devra être jeté.

Dans la continuité de ce premier mouvement, des journées « ménage de printemps » ont mobilisé toutes les équipes, sur chacune des résidences, pour ranger, trier tout ce qui traînait.

	Typologie	Surface moy.	Nb log.	Nb lits	Redevance mensuelle	APL / ALS Max 1 pers.	Résiduel 1 pers.	APL / ALS Max couple	Résiduel couple	Dépôt de garantie
Résidence Ti Yaouank 7 bd P. Mendès France - Rennes	T1' - couple	20 m²	25	50	454,00 €	370,00 €	84,00 €	417,00 €	37,00 €	350 €
	T1 bis - couple	30 m²	56	112	496,00 €	370,00 €	126,00 €	434,00 €	62,00 €	370 €
	T2 - couple	50 m²	5	10	515,00 €	370,00 €	145,00 €	434,00 €	81,00 €	380 €
Rés. Le Relais 11 rue du Calvaire - Domloup	T1'	24 m²	4	8	439,00 €	370,00 €	69,00 €	403,00 €	36,00 €	320 €
	T1 bis sans chambre	33 m²	1	2	450,00 €	370,00 €	80,00 €	413,00 €	37,00 €	330 €
	T1 bis	33 m²	1	2	480,00 €	370,00 €	110,00 €	413,00 €	67,00 €	350 €
	T1 bis duplex	38 m²	2	4	480,00 €	370,00 €	110,00 €	413,00 €	67,00 €	350 €
Rés. La Hubaudière : 19 r. des Carlets - Chapelle- des-Fougeretz	T1 bis	31 m²	16	32	480,00 €	370,00 €	110,00 €	413,00 €	67,00 €	350 €
	T2	46 m²	3	6	496,00 €	370,00 €	126,00 €	413,00 €	83,00 €	360 €
Rés. Gaston Tardif : 10 rue Gaston Tardif - Rennes	T1'	23m²	9	9	511,00 €	370,00 €	141,00 €	434,00 €	77,00 €	380 €



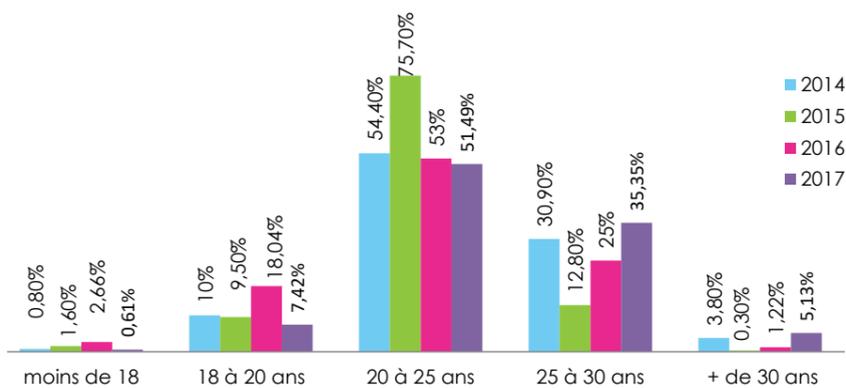
## Nombre de jeunes

	2014	2015	2016	2017	Evo.
Parc Bourg l'Évêque	491	470	509	455	-11%
Parc des Gantelles	273	257	284	264	-7%
Parc Motte Baril	296	311	281	302	+7%
Parc Robert Rème	242	286	322	286	-11%
<b>Total</b>	<b>1302</b>	<b>1324</b>	<b>1396</b>	<b>1307</b>	<b>-6%</b>

L'année 2017 a été marquée par une diminution du nombre de jeunes accueillis dans l'association. Cette baisse est à croiser avec la durée des séjours de nos résidents qui a augmenté de 4 points pour les séjours de plus d'un an. Au total, ce sont 1307 jeunes qui ont été accueillis dans l'ensemble de nos résidences.

RHJ : 1103 jeunes RJAM : 204 jeunes

## Tranches d'âge



## Répartition femmes-hommes

La répartition femmes/hommes est conforme aux statistiques du réseau national (UNHAJ), à l'échelle de toutes nos résidences.

La présence prédominante des résidents hommes tend néanmoins à s'accroître, avec une diminution de 3 points du pourcentage de résidentes par rapport à 2016.

Cette tendance est davantage prononcée dans les RJAM que dans les RHJ.

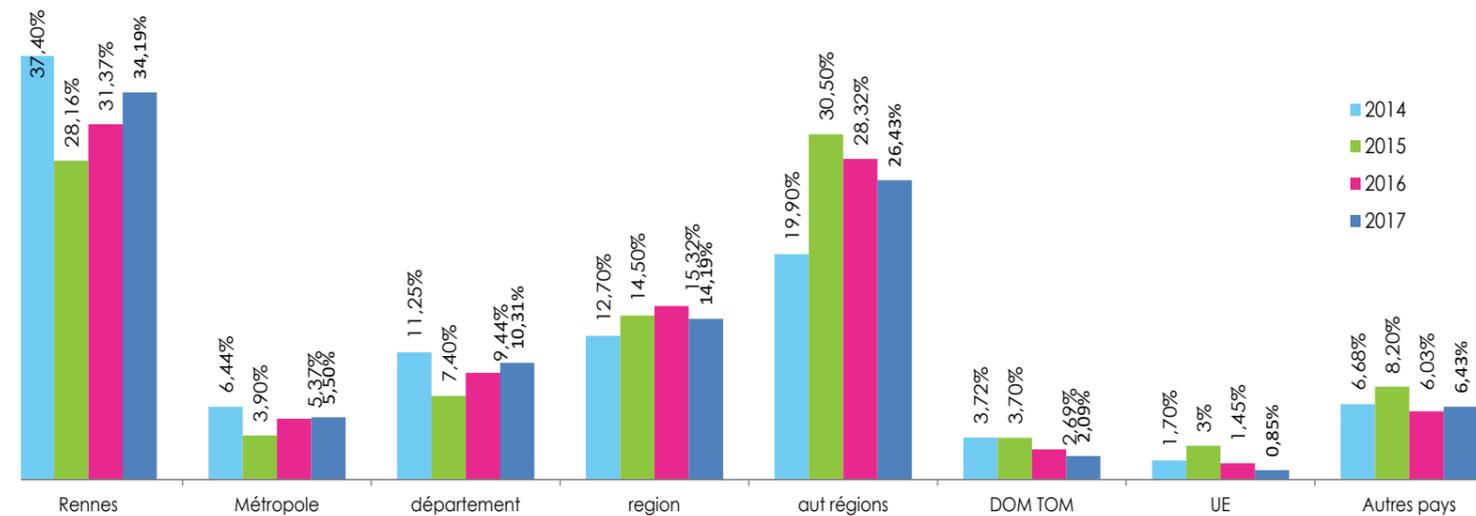


RHJ : 38,4 % femmes  
61,6 % hommes

RJAM : 35,4 % femmes  
64,6 % hommes

- La part des jeunes entre 20 et 25 ans reste majoritaire depuis 2014 (50 % des résidents en moyenne). RHJ : 53,95 % | RJAM : 40,31 %
- Nous notons, quel que soit le type de résidence, une augmentation nette du nombre des 25-30 ans, sans doute liée à la difficulté de cette tranche d'âge à obtenir un emploi stable et donc à prétendre à un logement autonome. RHJ : 33,33 % | RJAM : 48,47 %
- Les moins de 18 ans sont de moins en moins représentés. Ils sont accueillis à la résidence Les Gantelles avec un effectif réglementaire de 6 mineurs maximum.
- Concernant les plus de 30 ans, ils concernent plus particulièrement les RJAM.

## Origine géographique



- En 2017, les jeunes originaires de Rennes restent les plus représentés (34,19%) au sein des Amitiés Sociales, tendance valable également en RHJ, mais moins marquée en RJAM. RHJ : 35,9 % RJAM : 24,8 %

- Les jeunes venant des autres régions françaises (DOM TOM compris) représentent 28,53% de nos résidents. En RJAM, il s'agit de la tranche majoritaire. RHJ : 26,08 % RJAM : 28,36 %

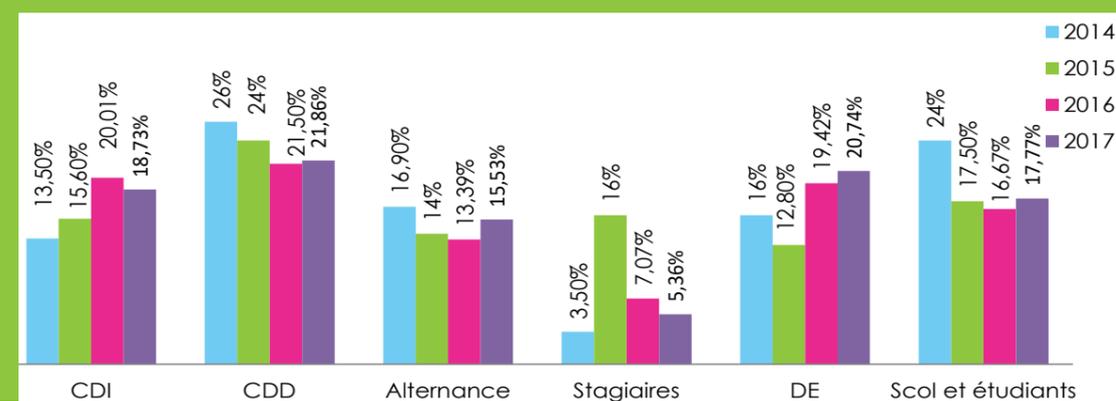
- Le pourcentage de jeunes provenant d'autres pays reste stable avec un taux à 7,29% au global. Il est bien plus important en RJAM qu'en RHJ. RHJ : 5,42 % RJAM : 17,41 %

## Statuts socioprofessionnels

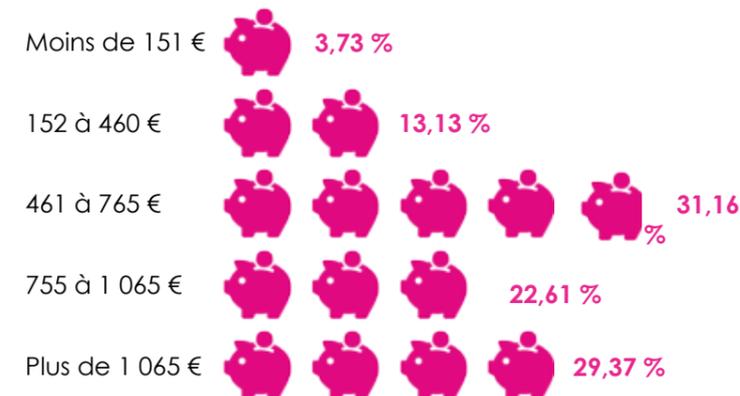
- Le nombre de jeunes en CDI dans notre association reste relativement stable (18,73 %). Notons qu'il s'agit pour certains de CDI à temps partiel, donc pas forcément vecteurs d'une future autonomie du jeune. Il convient par ailleurs de nuancer ce pourcentage en précisant que les jeunes en CDI sont bien plus nombreux en RJAM qu'en RHJ. RHJ : 13,78 % | RJAM : 44,28 %

- Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi est de 20 % au global. Il faut là encore distinguer le taux de demandeurs d'emploi en RHJ de celui des RJAM bien plus faible. Précisons que les RJAM accueillent des jeunes sous contrat, mais ceux-ci peuvent le perdre ou le terminer en cours de séjours. RHJ : 23 % | RJAM : 8,46 %

- Nous avons accueillis 17,77% d'étudiants. Le taux en RHJ est conforme aux exigences de la CAF (20 % d'étudiants maximum sur l'année). Pour les RJAM, précisons que les étudiants accueillis effectuent majoritairement des études longues (internat, doctorat...). RHJ : 19,58 % | RJAM : 7,96 %



## Ressources



48,02 % des résidents de l'association touchent moins de 765€/mois. Ce taux est supérieur si l'on ne considère que les jeunes accueillis en RHJ.

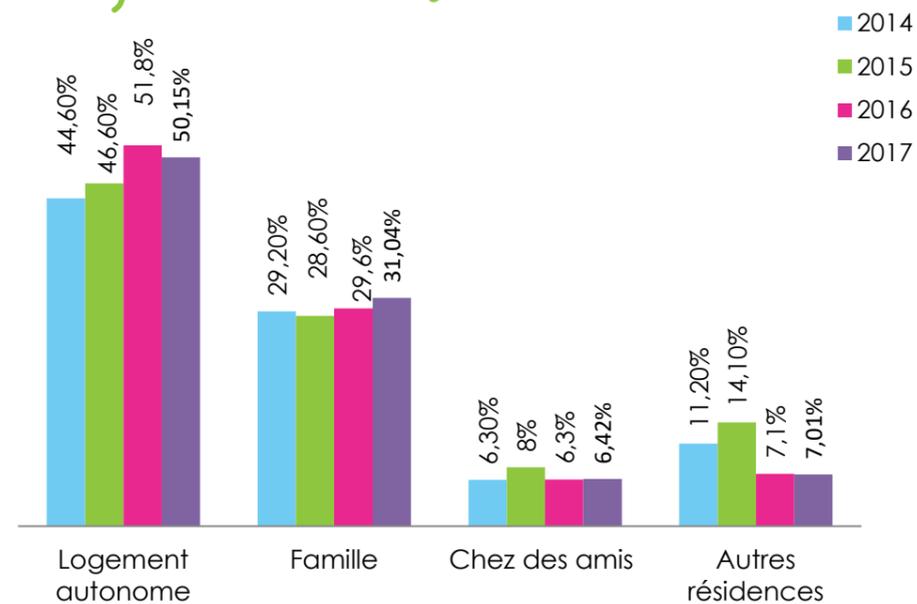
RHJ : 55,15 % | RJAM : 9,05 %

## Durée de séjour



80,55% des séjours aux Amitiés Sociales durent moins d'un an. Ce pourcentage est lié aux difficultés que rencontrent les jeunes dans leurs parcours professionnels qui est souvent instable. De plus, l'accueil des étudiants soumet l'association à la saisonnalité des facultés.

## Logement à la sortie



Nous observons une stabilité en 2017 par rapport à 2016 sur les sorties en logement autonome (50,15%). En revanche, 31,04% des jeunes retournent dans leur famille.

En RHJ, ce sont 52,29% des jeunes qui s'orientent vers un logement autonome : l'association fait pour eux office de tremplin vers une situation plus stable. En revanche, 30,99% des jeunes retournent dans leur famille.

## Le parcours logement et les mutations

Dans notre action socio-éducative, la trajectoire logement est un outil supplémentaire au service des résidents et du projet de l'association et nous y accordons une attention toute particulière. Nous travaillons ainsi sur plusieurs dimensions :

- Encourager la mutation quand le résident s'est stabilisé dans son projet professionnel et a acquis/ou est en cours d'acquisition des apprentissages liés à la gestion autonome de son logement et de la sécurisation de son quotidien.
- Répondre aux demandes des résidents, qui en attendant une proposition de logement social, souhaitent accéder à un logement plus grand et mieux équipé (kitchenette).
- Contribuer à organiser l'accueil des nouveaux arrivants en libérant les logements les plus convoités par la CAL : chambre à petit résiduel, en proposant quand la situation le permet de faire une mutation hors du collectif.

Nous travaillons ainsi à être au plus près des besoins et envies des personnes que nous accueillons, à favoriser l'équilibre institutionnel de nos structures, en ne perdant jamais la question du sens que cela prend dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

### PROCÉDURE INTERNE

- Les mutations ne peuvent pas avoir un caractère d'urgence, ou répondre à une opportunité.
- Le processus de mutation doit conserver un caractère général d'équité au sein de l'association. Le blocage de logements pour une mutation doit être évité.
- Seuls des logements en préavis peuvent être proposés à la mutation.
- Les mutations sont donc acceptées si elles s'inscrivent dans le cadre d'une amélioration des conditions d'habitation, au-delà des questions de confort.
- Il appartient aux salariés de l'association, dans leur gestion des mutations, de veiller à limiter les pertes locatives.

Les demandes de mutations s'inscrivent dans le cadre d'un parcours

logement qui doit permettre au résident d'envisager sa trajectoire d'habitat. Nous rappelons que le logement que nous proposons est transitoire et, en cas d'installation sur le territoire départemental, qu'il est essentiel que le résident s'inscrive au Service Habitat Social pour obtenir un logement social. C'est aussi pour le résident permettre le soutien au projet d'insertion sociale et professionnelle dans un processus d'accompagnement.

### LES MOTIFS DES DEMANDES

Les demandes sont multiples et variées : plus d'espace, envie d'un coin cuisine, besoin de poursuivre l'accompagnement social dans le cadre d'une évolution professionnelle, rapprochement domicile travail.

« Je viens de signer un contrat de professionnalisation et je souhaite me rapprocher de mon lieu de travail ». Sofiane

« J'ai une petite chambre de 11m<sup>2</sup> que j'occupe depuis 1 an, je souhaite avoir un coin cuisine car je ne suis pas très à l'aise dans les cuisines collectives, je demande un studio plus indépendant ». Véronique

« Je suis passé par le dispositif LOJI, j'ai connu une période d'errance sans logement, ma situation professionnelle et sociale s'est améliorée et je souhaite avoir un logement plus grand pour me permettre de m'installer sur Rennes ». Clément

« Je souhaite faire une demande de mutation pour m'installer en couple avec mon ami qui vient me rejoindre à Rennes. Nous souhaitons disposer d'un logement couple avec un coin cuisine ». Nathalie et David

« je demande une chambre plus loin de l'ascenseur car j'ai du mal à supporter le bruit de la machinerie et des personnes qui attendent devant la porte ». Youssef

« J'ai besoin de plus d'espace, d'un 18 m<sup>2</sup> minimum avec un coin cuisine, je viens de finir une Garantie Jeunes et je viens d'obtenir un contrat CDI à temps partiel ». Eléonore

## Rapport moral 2017 : une année critique pour les Amitiés Sociales

### Des finances en nette amélioration

L'année 2017 était présentée au vu des résultats financiers de 2016 comme déterminante pour les Amitiés Sociales. Un appel à la mobilisation de tous a été lancé et des mesures d'économies drastiques prises. Le résultat est très positif qui matérialise le travail accompli. Le satisfecit que les administrateurs ont adressé lors du Conseil d'administration de janvier 2018 aux salariés responsables du redressement de nos finances, doit être ici renouvelé. De leur côté, nos partenaires financeurs, avertis de notre situation, ont aménagé les dates de versement de leurs aides et permis de ménager notre trésorerie lors des mois reconnus habituellement difficiles. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

### Un réexamen de notre management

Après plusieurs années de profonde réorganisation le constat à été fait qu'il restait encore des points à parachever. Afin de bien identifier sans exclusive nos difficultés internes résiduelles, un travail d'écoute et de compréhension approfondies entamé par notre directeur auprès des salariés a été complété d'une part, par un appel à un Dispositif local d'accompagnement (DLA) de l'association sur le thème du management et, d'autre part, par une démarche volontaire d'examen et d'amélioration de la Qualité de vie au travail (QVT). Il convient de saluer l'excellent niveau d'investissement de tous les salariés dans ces travaux. Le DLA a rendu ses conclusions fin janvier et la démarche QVT se terminera fin juin. Gageons que les améliorations espérées seront bénéfiques pour tous.

### La forte sollicitation des équipes

A l'été 2017, l'association a été questionnée par deux fois pour l'accueil dans l'urgence de réfugiés. Les administrateurs ont répondu positivement en cohérence avec la charte de l'association et ses statuts. Les équipes ont été confrontées avec quelques difficultés à une autre manière d'exercer leur métier. Le remplacement des absences ayant été limité au strict minimum tout au long de l'année, les équipes ont été fortement sollicitées notamment à la fin l'été. Elles ont pourtant rempli comme attendu leur mission en accueillant 1307 jeunes résidents.

### La diminution de l'Aide personnalisée au logement : une atteinte aux conditions d'existence des jeunes

Enfin, le point noir que représente la décision du gouvernement de réduire les APL de cinq euros par mois est venu assombrir la situation des jeunes. Cinq euros en soi n'est rien selon les décideurs. Pourtant, les Amitiés Sociales accueillent nombre de résidents qui ont un reste à vivre de dix euros par jour considérés comme le minimum vital. Cinq euros en moins c'est un repas en moins par mois, douze, soit une semaine sans manger, par an. Les Amitiés Sociales se veulent depuis leur fondation le porte-parole des jeunes. Elle ne peut que dénoncer une telle décision qui se retourne directement ou indirectement contre les jeunes. Il est incompréhensible de pénaliser ainsi ceux qui constituent l'avenir de notre société.

## Rapport d'orientation 2018

### Le budget prévisionnel

La limitation des dépenses décidée pour 2017 avec par exemple une réduction au minimum des investissements entraîne à terme un surcoût. Ce mode de fonctionnement ne peut donc être considéré comme une règle de gestion et, partant, reconduit à l'identique. Le budget prévisionnel 2018 voté par le conseil d'administration comprend donc une reprise des rénovations de logements. Le financement des animations souhaitées par les équipes est assuré. Le résultat est prévu d'être légèrement positif. L'association retrouve là une situation en équilibre tout en restant convalescente. La vigilance restera de mise tout au long de l'année.

### Blocage des redevances

Le gouvernement a décidé à la toute fin décembre le blocage des redevances. Nous sommes soumis de facto à un effet de ciseaux puisque les charges progressent de leur côté au minimum au rythme de l'inflation. En prenant pour base un taux d'inflation minimal des prix à la consommation de 1% en 2018, ce blocage constitue pour les Amitiés sociales une perte sèche de 33 000 euros sur l'année. Cette perte est du même ordre de grandeur que le résultat financier d'une année moyenne.

Il faut par ailleurs remarquer que ce blocage ne s'applique pas à nos concurrents du secteur privé dont l'objectif principal est le rendement financier alors que le nôtre, unique, est bien d'accompagner individuellement nos résidents suivant leurs besoins. Le gouvernement prend ainsi le risque de mettre en difficulté des associations chargées d'une mission de service public que sont en droit de recevoir les jeunes. Encore une fois ces derniers seront les premiers perdants. Notre volonté reste pourtant clairement de poursuivre notre mission. D'autres sources de financement sont à explorer sans a priori : ce sujet a déjà été pris en compte par le Bureau qui poursuivra ses réflexions.

### Soutenir le Conseil de la vie sociale.

Le Conseil de la vie sociale a été relancé. Lieu d'échanges et de projets d'animation, il est composé et animé par les résidents accompagnés d'administrateurs, et de salariés. Les résidents s'y investissent remarquablement, il sera bien évidemment soutenu par l'association sur le plan matériel comme sur celui d'autres apports éventuellement nécessaires.

### L'accueil de nouveaux publics.

Notre société et ses environnements évoluent. Depuis sa naissance, l'association a vécu une grande diversification des situations des jeunes accueillis et a su s'adapter. La nouvelle problématique rencontrée l'été dernier nécessite l'acquisition de compétences complémentaires dans le cadre de partenariats appuyés sur des conventions adaptées. Il en est ainsi avec l'association Saint Benoît Labbre. Les jeunes réfugiés sont porteurs d'un projet de vie : en participant à leur accompagnement, nous participons à leur ouvrir la voie vers un projet professionnel source d'accès à leur pleine citoyenneté. Ce nouvel espace d'action doit être apprécié comme une source d'accroissement de la mixité que nous recherchons au sein de nos résidences et d'enrichissement mutuel.

### Préparer le transfert vers Baud Chardonnet.

Le projet Baud Chardonnet se poursuit et aboutira vers septembre 2019. Cette année sera donc celle de la préparation de cette échéance majeure que représente le transfert de la résidence de La Motte Baril, de l'agence locative et du siège de l'association sur le quartier de Baud Chardonnet. La préparation commencée fin 2017 pour les opérations de transfert demande un travail important sur plusieurs aspects. Il conviendra d'être prêt au grand saut dès décembre prochain en gardant pour l'année suivante les seuls ajustements de détail. L'objectif est bien d'atténuer au maximum les à-coups dans notre gestion comme dans la vie des résidents.

### 2018 : une année de stabilisation et d'affirmation

En conclusion, 2018 sera celle d'une stabilisation de l'association tant sur le plan financier que sur celui de son fonctionnement. 2018 sera également une année où nous devons porter encore, et autant que nécessaire, la parole des jeunes et leurs besoins. Les Amitiés sociales continueront pour cela d'affirmer leur légitimité à leurs côtés dans le cadre de partenariats renouvelés et avec le soutien confiant de nos financeurs.

Pour le Conseil d'administration, Louis CHAUVEL, président.



## Situation économique

L'exercice 2016 avait fait l'effet d'un séisme aux Amitiés Sociales. L'ampleur du déficit de cette seule année remettait en cause jusqu'à l'existence même de l'association, d'autant plus qu'elle suivait d'autres années caractérisées par un déficit plus contenu mais bien présent. Dans ce contexte, l'exercice 2017 a donc revêtu un caractère crucial pour l'entreprise associative, qui devait montrer aux financeurs, aux commissaires aux comptes et aux partenaires sa capacité à relever le gant. Le résultat 2017 a été à la hauteur, grâce à la mobilisation considérable des élus et des salariés. Nous terminons l'année 2017 en ayant stoppé l'hémorragie, mais avec un niveau de trésorerie encore insuffisant, et une ampleur de report à nouveau négatif qui témoigne d'une santé financière encore fragile. Cette situation économique encore

difficile continue de peser sur l'association, qui se projette maintenant sur sa prochaine échéance capitale qui est de réussir à financer les investissements majeurs liés au projet emblématique de la nouvelle résidence qui sort de terre sur la ZAC de Baud Chardonnet, tout en maintenant le programme de rénovation des logements qui doit permettre d'offrir des conditions d'accueil décentes aux jeunes que nous hébergeons et que nous accompagnons. L'année 2018 doit donc à son tour contribuer à assainir les comptes de l'association, afin de permettre de renforcer la capacité d'emprunt de l'association.

La route semble encore longue avant de retrouver une sérénité financière de laquelle découlera une plus grande sérénité chez les salariés, et partant, une prise en charge des résidents encore meilleure.

## Location de salles

Un plan d'actions pour la dynamisation des locations de salles a été mis en place en 2017.

- Le site web a été modifié afin de mettre davantage en avant cette activité de l'association: Une rubrique dédiée a été créée, la page d'accueil a été mise à jour de façon à faire référence à nos salles, et les mots balises du site ont été revus afin d'améliorer notre référencement sur Internet sur cette thématique.
- Le flyer sur la location de salles a par ailleurs été revu et réimprimé avec une nouvelle tarification afin de pouvoir intensifier la communication et la prospection. Un mailing a également été adressé à plus de 500 destinataires (entreprises, administrations, associations...).
- Nos salles ont été référencées sur le site de Rennes Métropole et sur celui du Bureau des Congrès. Un article est par ailleurs paru dans l'Écho des fougères, distribué à La Chapelle-des-Fougères afin de nous faire connaître sur ce territoire.
- Isabelle et Patricia, chargées d'accueil à l'agence locative, ont activement travaillé pour optimiser les taux d'occupation de nos salles.



## Partenariats

L'action des Amitiés Sociales s'inscrit dans le contexte plus général de la prise en charge des publics vulnérables sur le territoire rennais. Cette prise en charge est réalisée chaque année par plusieurs acteurs associatifs qui apportent complémentarité et diversité dans cette prise en charge.

A l'initiative des élus de l'association, de la direction et des cadres de proximité, l'association a poursuivi en 2017 une démarche de rencontre et de tissage de liens avec ses partenaires passés, actuels ou à venir.

Par les rencontres ponctuelles ou régulières avec les CDAS, Alfadi, la SEA 35, l'Arass, l'Essor, l'Apase, Coallia, Saint-Benoît-Labre, Saint-Joseph-de-Préville ou encore la Mission Locale, sans que cette liste ne soit exhaustive, le but recherché est toujours le même ; mieux se connaître afin de mieux collaborer.

Petit à petit les éléments d'une collaboration fructueuse avant tout pour nos bénéficiaires prennent forme. La démarche partenariale commence par toujours mieux se connaître, afin de mieux comprendre la nature et la singularité de l'accompagnement que chaque acteur réalise sur le territoire.

De cette connaissance réciproque découle ensuite la recherche des complémentarités, la recherche des collaborations les plus pertinentes pour permettre à toutes les jeunes, plus ou moins vulnérables, de bénéficier d'un parcours d'insertion le plus adapté, le plus efficient, le plus riche. C'est le sens de la démarche que les Amitiés Sociales ont poursuivie et amplifiée en 2017 et entendent installer dans la durée.

## Qualité de vie au travail

A l'initiative du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), l'association a entamé en juillet 2017 une démarche de promotion de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux.

Cette initiative a été lancée conjointement et en proximité forte avec la résidence habitat jeunes Saint-Joseph-de-Préville de Rennes.

Pilotée par le cabinet rheusois Axion RH, la démarche financée en partie par la DIRECCTE a consisté dans un premier temps à dresser un état des lieux des conditions de travail, en proposant aux salariés de l'association de compléter le questionnaire SATIN d'évaluation de la santé et du bien-être au travail.

Cette démarche à laquelle 57% des salariés ont répondu a été complétée par 17 entretiens individuels avec des psychologues du travail, sur la base du volontariat. Cet état des lieux a permis aux consultantes d'Axion RH de construire une synthèse autour de 6 axes correspondant aux 6 facteurs de Risques Psycho-sociaux (nomenclature du Professeur Michel Gollac et du Ministère du travail).

Parmi les principaux éléments remontés, une attention particulière a été portée sur les relations entre les salariés et l'encadrement, entre les salariés et les résidents et entre les salariés et les administrateurs.

A l'échelle de l'association, si une ambiance en voie d'apaisement a pu être relevée et si 51% des salariés se sentent bien dans l'entreprise, un nombre très important d'entre eux se sentent néanmoins stressés par le travail.

## L'accompagnement social

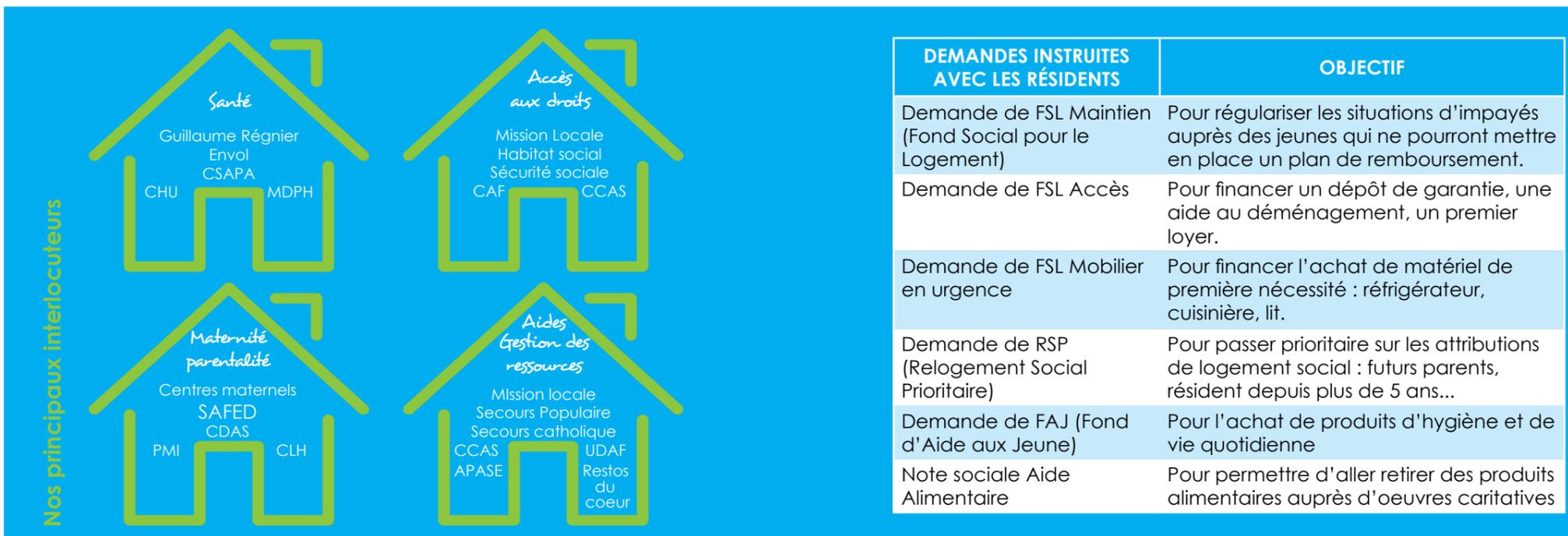
Nous proposons à chaque résident des Amitiés Sociales un accompagnement personnalisé répondant à ses attentes ou aux besoins repérés. Il s'agit pour les personnes d'une libre adhésion à cet accompagnement. Aussi, les professionnels interviennent dans une approche globale, adoptent une posture d'écoute, d'attention et de bienveillance afin de créer un climat de confiance permettant ainsi aux jeunes hébergés de trouver le soutien dont ils ont besoin pour mener à bien leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

A l'entrée dans son logement, le résident pourra rencontrer son référent, un membre de l'équipe socio-éducative qui sera la personne à solliciter en priorité. Le référent sera en charge du suivi administratif et veillera à ce que tous les dispositifs d'accès aux droits soient mis en place pour sécuriser le parcours logement du résident. Notre domaine d'expertise est le logement, aussi nous intervenons spécifiquement sur les dispositifs, aides sociales, qui relèvent de ce domaine ; cependant, dans une approche globale, nous sommes amenés à intervenir sur tout ce qui pourrait impacter la vie quotidienne des résidents. Notre rôle est donc de repérer, d'analyser, d'orienter, d'instruire des demandes spécifiques vers les personnes et lieux ressources. Nous travaillons en réseaux avec l'ensemble des acteurs sociaux du territoire.

Notre action à travers ces dispositifs est de développer la capacité d'agir. Le principe de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectifs consiste à passer d'une situation d'impuissance à une situation où les acteurs concernés perçoivent des opportunités concrètes d'agir pour obtenir un changement auquel elles aspirent.

La crise économique que nous subissons depuis plusieurs années entraîne un questionnement plus important des élus politiques et de la société sur les coûts des politiques sociales. Elle met de fait en difficulté le travail social qui se trouve pris dans des injonctions paradoxales du type faire plus avec moins. Le travail social touche de plus en plus de personnes exclues du système économique, auxquelles il faut répondre avec des moyens (humains et matériels) en constante diminution.

Le modèle sur lequel le travail social s'est construit, à savoir un accompagnement des personnes sur le long terme, est par ailleurs contesté par les politiques et les institutions qui mettent en avant des critères quantitatifs et un souci d'efficacité et de rationalité. Nous assistons d'autre part à une montée en charge des dispositifs mettant en œuvre les différentes politiques sociales, les travailleurs sociaux étant chargés de mettre en œuvre ces dispositifs. Il y a donc un intérêt majeur à chercher ce qui pourrait contribuer au renouvellement du travail social. Pour le travailleur social, il s'agit de créer, dans chaque situation, les conditions qui aideront les personnes et les collectifs à passer à l'action.



## Le Conseil de Vie Sociale

Le Conseil de la vie sociale (CVS) est un élément clé (et une obligation légale) dans l'organisation des Amitiés sociales. C'est un lieu d'échange et d'expressions entre représentant des résidents, administrateurs et salariés. C'est un réel espace d'échange qui doit permettre, la mise en place de projets et initiatives communs. De dialoguer sur le quotidien des résidences respectives, comparer les actions et résultats menés et développer une cohésion, un dynamisme.

En 2017, un nouveau souffle a été donné à cette instance aux Amitiés sociales dont les membres s'inscrivent dans une démarche de coopération et de collaboration afin d'avancer ensemble. Le CVS souhaite vivement s'associer à la définition de la vie future de nos résidences ou le mieux vivre ensemble est à penser, à construire.

Yann POUTREL, intervenant social et éducatif à Robert Rème

## Le Dispositif Local d'Accompagnement

Les Amitiés Sociales ont mis en œuvre en 2017 une démarche dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Après une évaluation de l'association par Reso Solidaire, l'organisme en charge de ce dispositif, le thème principal du DLA a été l'analyse du modèle économique de l'association et la création d'outils de pilotage permettant d'avoir une lecture plus fine de la manière dont se forme le résultat économique de l'association. Il s'agissait, après une année 2016 économiquement désastreuse, d'identifier spécifiquement comment fonctionnait budgétairement l'association et de préciser les actions d'organisation interne à mener pour équilibrer l'exploitation et assurer la pérennité de l'association.

Le consultant retenu, HD conseils, a apporté toute son expertise dans l'analyse financière pour développer des états de pilotage de l'activité. Les questions qui portaient davantage sur la structuration interne de l'association, et sur l'organisation et le dimensionnement de l'équipe salariée ont été couvertes dans une moindre mesure et ont nécessité un travail supplémentaire des dirigeants de l'association. En fin d'année, la décision a été prise de prévoir au budget 2018 un changement de logiciel comptable qui permettra de réaliser les outils de suivi et d'analyse fine de l'activité de l'association. Avec ces outils de pilotage, les dirigeants comme les salariés devraient pouvoir améliorer leur maîtrise de l'activité et ainsi retenir les meilleurs choix stratégiques pour l'association.

L'association vient de terminer l'année 2017 avec un résultat positif de 94 828 euros. Il faut saluer ce bon résultat obtenu au prix de très gros efforts des salariés.

Si cette performance permet un léger redressement de l'association, elle ne permet pas de résoudre les difficultés auxquelles elle est confrontée et qui demeurent un enjeu pour l'avenir.

Afin d'être en capacité de lever l'emprunt nécessaire au financement de notre projet à Baud Chardonnet, projet phare de l'association, nous sommes tenus à une obligation de résultats positifs successifs.

En 2017 nous avons réussi une bonne année en terme d'exploitation, sans avoir eu recours à l'emprunt :

#### DU CÔTÉ DES RECETTES :

- Les produits logement ont donné lieu à 3 328 409 euros de produits facturés pour un prévisionnel de 3 276 782 euros ;
- 1 043 595 euros de subventions ont été attribués en 2017 comparés aux 1 071 910 euros de 2016 ;
- Un produit pour la location des salles de 31 000 euros inférieur au prévisionnel de 50 000 euros ;

#### DU CÔTÉ DES DÉPENSES :

- Les charges de personnel : 2 346 180 euros pour un prévisionnel de 2 407 000 euros, à rapprocher des 2 429 000 euros de 2016 ;
- Un effort au niveau des fluides 406 000 euros en 2017 contre 414 650 en 2016 ;
- Les contrats de maintenance ont coûté 76 000 euros en 2017 au lieu de 88 000 euros en 2016.

D'autre part, en 2017 des efforts ont été faits au niveau du recouvrement des créances : nous avons provisionné 32 000 euros de clients douteux. A noter qu'afin d'apurer les comptes résiduels à fin 2016, l'association a dû effectuer une reprise de provision d'environ 200 000 euros de clients douteux cumulés depuis 2010.

La trésorière ne peut que se réjouir de la capacité de tous les salariés à se mobiliser pour préserver l'avenir des Amitiés sociales.

*Au nom du Conseil d'Administration,  
Ghislaine LOISEL-HENRY, trésorière.*

Au 31 décembre 2017

	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Montant brut	Amort.ou prov.	Montant net	Au 31/12/16
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Concessions, logiciels et droits similaires	65 945	62 944	3 001	5 441
<b>Immobilisations corporelles :</b>				
Terrains	12 512		12 512	12 512
Constructions	2 692 913	1 741 688	951 225	1 016 882
Installations techniques, mat.outillages industriels	511 389	417 613	93 776	116 497
Autres immobilisations corporelles	2 690 774	1 956 644	734 130	864 286
Immobilisations corporelles en cours				2 400
Total	5 907 588	4 115 945	1 791 643	2 012 577
<b>Immobilisations financières :</b>				
Prêts	111 352		111 352	108 961
Autres immobilisations financières	21 759		21 759	23 574
Total	133 111		133 111	132 535
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (1)</b>	<b>6 106 644</b>	<b>4 178 889</b>	<b>1 927 755</b>	<b>2 150 553</b>
<b>Stocks en-cours :</b>				
Matières premières, approvisionnements				22 826
Marchandises	2 384		2 384	38
Total	2 384		2 384	22 864
<b>Créances :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	285 439	35 227	250 212	294 815
Autres créances	118 400		118 400	172 779
Total	403 839	35 227	368 612	467 594
<b>Divers :</b>				
Valeurs mobilières de placement	587 439		587 439	322 928
Disponibilités	122 104		122 104	177 690
Charges constatées d'avance	20 591		20 591	39 621
Total	730 134		730 134	540 239
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>1 136 357</b>	<b>35 227</b>	<b>1 101 130</b>	<b>1 030 697</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF (1+2+3)</b>	<b>7 243 001</b>	<b>4 214 116</b>	<b>3 028 885</b>	<b>3 181 250</b>

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Fonds associatif sans droit de reprise	1 674 243	1 674 243
Réserves	154 662	154 662
Report à nouveau	-695 996	-404 600
Résultat de l'exercice	94 828	-291 396
Autres fonds associatifs		
Situation nette avant répartition	1 227 737	1 132 909
Total	1 227 737	1 132 909
Provisions pour risques	40 000	
Provisions pour charges	192 606	198 341
Total	232 606	198 341
<b>Emprunts et dettes assimilées :</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	698 703	1 060 239
Emprunts et dettes financières divers	189 533	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	307 091	338 708
Dettes fiscales et sociales	329 728	386 397
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	9 910	9 637
Autres dettes	8 577	30 019
Produits constatés d'avance	25 000	25 000
Total	1 568 542	1 850 000
Écarts de conversion passif		
Total du passif	3 028 885	3 181 250

	RÉEL 2012	RÉEL 2013	RÉEL 2014	RÉEL 2015	RÉEL 2016	RÉEL 2017	BUDGET PRÉVISIONNEL 2018
TAUX D'OCCUPATION	97,3 %	94,2 %	92,1 %	93,5 %	91,36%	93,81%	93,50%
PRODUITS							
PRODUITS LOGEMENTS	2 787 954	2 935 849	3 190 578	3 238 023	3 197 294	3 328 409	3 289 277
SUBVENTIONS	1 066 642	1 103 120	1 086 294	1 072 527	1 072 414	1 043 595	1 034 860
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	313 885	312 800	236 411	338 845	304 295	270 789	309 200
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 168 481</b>	<b>4 351 769</b>	<b>4 513 283</b>	<b>4 649 395</b>	<b>4 574 004</b>	<b>4 642 793</b>	<b>4 633 337</b>
CHARGES							
CHARGES EXTERNES	1 516 459,69	1 738 491	1 810 880	2 037 212	2 139 657	1 972 136	2 011 070
CHARGES DE PERSONNEL	2 429 824	2 419 706	2 465 401	2 282 437	2 407 830	2 223 131	2 232 459
AMORTISSEMENTS	155 338	168 921	194 482	228 137	267 670	264 918	273 500
AUTRES CHARGES	79 364	186 595	48 793	23 257	15 466	91 227	56 500
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 180 987</b>	<b>4 513 714</b>	<b>4 519 557</b>	<b>4 571 043</b>	<b>4 830 623</b>	<b>4 551 412</b>	<b>4 573 529</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-12 506</b>	<b>-161 945</b>	<b>-6 274</b>	<b>78 352</b>	<b>-256 619</b>	<b>91 381</b>	<b>59 808</b>
RÉSULTAT FINANCIER	19 627	34 759	- 9 583	-15 908	-11 356	-499	-9 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-30 933	0	0	224	-23 421	3 946	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-23 812</b>	<b>-127 186</b>	<b>-15 857</b>	<b>62 668</b>	<b>-291 396</b>	<b>94 828</b>	<b>50 808</b>

## Les orientations budgétaires 2018

Du fait du contexte et des difficultés persistantes de l'association, l'orientation générale du budget 2018 est à la recherche de l'excédent. Le déficit est une fois encore interdit, mais l'équilibre ne sera pas suffisant pour assurer la pérennité de la structure.

L'année 2017 a montré que nous savons reprendre la main sur le fonctionnement ; nous arrivons de facto à réussir une bonne année en termes d'exploitation sans avoir eu recours à aucun emprunt. La poursuite des efforts est absolument nécessaire pour permettre de relever les défis qui nous attendent et "transformer l'essai".

## Objectifs généraux 2018

- combler les résultats cumulés négatifs présents au passif du bilan.
- continuer à reconstituer une trésorerie de fonctionnement pour qu'elle arrive à couvrir trois mois d'exploitation, soit 750 000 euros (nous commencerons à 400 000 euros de trésorerie début janvier).
- poursuivre la politique d'austérité pratiquée en 2017 en l'adaptant pour concilier l'effort budgétaire et une organisation soutenable sur le terrain.
- non remplacement systématique mais étudié au cas par cas reconduit en 2018





## Partenaires

### Centre de mobilité Internationale

Chaque année, nous accueillons au sein de nos résidences, des étudiants, des doctorants et des chercheurs internationaux en partenariat avec le Centre de Mobilité Internationale (CMI) de Rennes.

Luc MANOEUVRIER, chargé du logement des chercheurs et doctorants internationaux, est notre interlocuteur privilégié et nous transmet des demandes de logements. Nous sommes référencés sur le catalogue du CMI qui est mis à disposition des jeunes doctorants ou étudiants étrangers.

Le CMI renforce l'accueil des jeunes internationaux et contribue au développement de la mobilité des étudiants rennais.

Les jeunes accueillis au CMI sont soutenus durant leurs séjours pour leurs diverses démarches administratives (visa, titre de séjour...), pour se loger (chambres chez l'habitant, logement étudiant, Résidences Habitat Jeunes des Amitiés Sociales, résidences privées...), s'assurer, se déplacer, la vie quotidienne...

#### L'EXEMPLE DE KIMI

Kimi, doctorante de Colombie a passé un séjour de 6 mois dans l'une de nos résidences, la Mabilais, pour suivre son stage de doctorante au Laboratoire Traitement du Signal et de l'Image à l'Université de Rennes 1. Cette jeune nous a été orienté par Luc Manoeuvrier.

*Nadège Coulibaly, Gestionnaire logements*

### Journées Grand Angle

La première « journée Grand Angle » de l'association a été organisée en juin ; l'événement a ensuite été reconduit en décembre.

A l'image de la photographie, une journée Grand Angle est un temps d'échange qui permet de présenter l'association avec un objectif grand angle à courte focale. Ce temps s'adresse de façon globale à tous les acteurs qui gravitent dans l'environnement de l'association, partenaires, bailleurs, élus... Y sont abordés : le projet de l'association, ses modalités d'action, son organisation, son fonctionnement, ainsi que les personnes agissantes de l'association.

Un des premiers objectifs de ces présentations est de présenter nos modalités mais surtout nos critères d'accueil des populations jeunes ; il s'agit d'éclairer de quoi nous parlons quand nous évoquons la mixité sociale, le brassage, la capacité à accueillir,... et d'éclairer en priorité les partenaires en recherche d'hébergements pour les jeunes. Certes nous hébergeons, mais nous le faisons dans un cadre particulier et dans des conditions auxquels nous tenons et qui sont la traduction concrète de notre projet associatif.

Ces présentations peuvent également être l'occasion de s'adresser à de futurs administrateurs, qui seront ainsi plus au fait de ce qu'est l'association et son projet.

Les partenaires publics et les élus ne sont pas oubliés dans cette démarche qui s'adresse également à eux. L'enjeu pour ces partenaires est de mieux connaître nos missions, mais également notre fonctionnement, notre modèle économique, pour qu'ils perçoivent en quoi sur le territoire les Amitiés Sociales sont un acteur important de la mise en œuvre de leur politique jeunesse.

Ces journées sont l'occasion de nous mettre en avant. Et ce sont tout autant les cadres de l'association que les administrateurs et ceux qui la font vivre sur le terrain, au contact des jeunes comme en back-office, qui sont le plus à même d'en parler. Nous sommes donc tous appelés à contribuer à cette démarche puissante de communication externe.

## Zoom sur...

## projet alimentation à Robert Rème

L'alimentation est un thème d'action récurrente au sein des résidences. En effet, pour beaucoup de résidents, il s'agit de leur premier logement, de leur première autonomie mais aussi de leur première gestion de budget. On constate que certains ne savent pas cuisiner, s'alimentent mal et/ou n'ont pas le budget nécessaire (reste à vivre limité ou mauvaise gestion).

Les objectifs sont donc de :

- Contribuer à l'amélioration de l'alimentation des résidents et permettre d'être dans la réalisation d'un repas
- Proposer des recettes simples, équilibrées et à petits coûts
- Savoir repérer et consommer les fruits et légumes de saison
- Limiter le gaspillage alimentaire
- Susciter les savoirs et savoir-faire des résidents
- Favoriser la convivialité et les moments de partage
- Informer sur les dispositifs et collaborer avec les partenaires existants

Les ateliers cuisine mensuels mis en place à Robert Rème et les temps forts comme la fête des fruits et légumes frais permettent de montrer aux résidents comment cuisiner des produits bruts, de saison et d'apporter un moment convivial de partage.

A côté, et grâce à une résidente, un partenariat avec l'association Cœurs Résistants a été mis en place.

L'assistance bénévole des "Cœurs Résistants" propose un appui alimentaire, vestimentaire et sanitaire gratuit. Les provisions sont récoltées sous forme de dons auprès de commerces de la région rennaise (marchés, ferme bio, magasin de prêt à porter ...) mais aussi par l'action des adhérents et le soutien des particuliers lors d'événements caritatifs. La redistribution des biens se fait sur le terrain lors de maraudes et en cas de surplus alimentaire, au sein de notre résidence.

Tel a été le cas, l'année dernière lors des Transmusicales. Les denrées, destinées aux artistes et non consommées, ont été livrées par Cœurs Résistants à Robert Rème ; nous les avons mis à disposition dans la salle collective et avons transmis l'information en contactant directement certains résidents et plus largement via le groupe Facebook.

Cela a très bien fonctionné et nous souhaitons continuer dans ce sens: maintenir les repas mensuels, le partenariat avec Cœurs Résistants mais aussi développer un partenariat avec la Banque Alimentaire afin de pouvoir apporter une aide plus régulière sur le mois. Il s'agira de s'approvisionner une à deux fois par mois à la Banque Alimentaire, de mettre à disposition gratuitement une partie de cette nourriture et d'en conserver une partie, afin de la redistribuer à des résidents ciblés lors des accompagnements individuels. En « contrepartie » de cela, nous souhaitons que les résidents s'investissent dans le projet, par exemple en nous accompagnant lors de l'approvisionnement, en participant à la journée de collecte organisée par la Banque Alimentaire ou encore sous forme de bienveillance envers ses voisins.

Magali Bourgeon, Intervenante sociale et éducative à Robert Rème



## Rallye du goût

## OBJECTIFS

- Organiser une manifestation festive autour des goûts
- Faire découvrir de nouvelles saveurs
- Faire découvrir des fruits et légumes aux résidents
- Créer du lien entre différentes résidences de l'association

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Le hall a été décoré en mettant en avant la nature et les bienfaits du bien-manger :

- Des affiches de l'IREPS sur bouger, manger et faire des activités.
- La pyramide des aliments.
- Les affiches de l'Urhaj sur l'alimentation.
- L'exposition Hungry Planet sur la nourriture mangée par chaque famille dans le monde pendant un mois et son coût.
- Un coin a été aménagé avec des bottes de paille qui clôturaient un poulailler avec deux vraies poules qui ont pondu pendant leur séjour.
- Une ruche avec les habits d'un apiculteur, un panier avec des oeufs, etc. décoraient le hall envahi de plantes.

En soirée, un rallye était prévu pour les résidents de toute l'association : 5 stands avec chacun un animateur : laits, jus de fruits, miel, aromates/épices, fruits et légumes. Les équipes avaient 10 minutes à chaque stand pour goûter les différents produits et deviner leur composition. Ex : lait d'amande ou de riz, jus d'abricot ou de pêche, ... ils devaient également donner le noms des légumes présents ; nous avons eu de belles surprises !

Montse Torres, intervenante socio-éducative aux Gantelles

## Focus sur ... Vacances Ouvertes

Depuis plusieurs années, l'association a fait acte de candidature au dispositif Parcours Vacances, soutenu par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, et à destination de jeunes en insertion socioprofessionnelle. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de construire un projet de départ en vacances en autonomie. L'utilisation des bourses est une aide qui concourt à cet enjeu. C'est aussi inscrire les jeunes engagés dans un parcours d'insertion dans une démarche de projet, accroître leur mobilité et favoriser l'acquisition de compétences transférables dans leur quotidien et dans leur recherche d'emploi : organisation, construction d'un budget, vivre ensemble...

### LES JEUNES SÉLECTIONNÉS REÇOIVENT :

- Un accompagnement dans l'élaboration de leur projet de vacances ;
- Une aide individuelle financière d'un montant de 180 euros, apportée par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances.

### BÉNÉFICIAIRES

Tout jeune de 16-30 ans résidant dans un Foyer de Jeunes Travailleurs depuis au moins trois mois au moment du départ et pouvant justifier :

- D'une assurance responsabilité civile ;
- D'un titre d'identité à jour au moment du départ ;
- D'un niveau de revenus modeste et/ou d'une situation fragilisée.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

Le projet doit être préparé par les jeunes et être vécu sur place de manière autonome : les jeunes assurent seuls l'organisation et la gestion de leur mode de vie durant le séjour.

**LIEU :** France métropolitaine ou dans un pays de l'Union européenne.

**DURÉE :** 4 jours et 3 nuits au minimum et 15 jours au maximum.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** de 1 à 6 jeunes maximum par groupe, non bénéficiaires compris.

**BUDGET :** strictement inférieur à 85 euros maximum par jour et par personne.

La bourse ne doit pas excéder 80% du coût des séjours (et nécessite donc une participation financière du jeune, de la famille, de la structure, d'une autre aide... à hauteur de 20% minimum du coût du séjour).

En 2017, pour les Amitiés Sociales, ce sont 7 jeunes qui ont bénéficié de ces chèques vacances : Charlotte, Djamila, Marwane Hamza, Aimé, Safae, Kiki Kiawakana. Les projets individuels portaient principalement sur des séjours vacances en individuel (Paris (2), Marseille (2), voyage camp historique en Pologne, vacance en camping à Brem-sur-Mer (85), vacance à Limoges. Merci aux intervenants sociaux des différentes structures de les avoir accompagnés dans le montage et le soutien aux projets : Aurélie, Olivier, Julien, Julie, Nicolas.

## Les Pères-Noëls Verts

Cette action de solidarité impulsée et organisée par le Secours Populaire consiste à organiser des collectes de jouets neufs chaque fin d'année pour les offrir aux familles, et notamment aux enfants bénéficiaires du Secours Populaire qui n'ont au cours de l'année que des jouets d'occasion achetés à la boutique POP du Secours populaire. L'idée est donc, pour Noël, de leur offrir un jouet neuf.

Nous avons proposé aux résidents des RJAM de participer à cette action en organisant une collecte dans les supermarchés aux alentours de nos résidences. Cela n'a pas eu l'effet escompté puisque nous n'avons eu aucun volontaire. Nous avons alors eu l'idée, d'instaurer pour notre soirée de Noël un droit d'entrée à nos résidents qui serait un cadeau ou un jouet pour

un enfant.

Chaque résident présent et nous-même avons respecté cet engagement. Nous avons ainsi pu collecter une vingtaine de jouets, peluches, livres pour enfants... Ces jouets seront offerts aux enfants à Noël 2018 par le Secours Populaire.

Ces cadeaux ont été remis à Mr Ronald Brailly et Mr Jean-Paul Bertho, bénévoles du Secours Populaire. Gilles Mathel et Bernard Boudic, administrateurs des Amitiés Sociales, nous ont accompagné lors de cette rencontre fort chaleureuse et riche en découvertes puisque nous ne soupçonnions pas l'étendue des actions du Secours Populaire !

*Élise Lebel et Séverine Helie,  
intervenantes socio-éducatives à Ti  
Yaouank*



## Mineurs non accompagnés

Le contexte a changé en quelques années. En 2013, le nombre de personnes se présentant comme Mineurs Non Accompagnés (MNA) ne dépassait pas quelques milliers. La situation des MNA est devenue aujourd'hui une question majeure et les attentes de tous les acteurs à ce sujet et vis-à-vis du gouvernement sont fortes.

La loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant constitue le texte le plus important sur le sujet depuis celle du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. Si elle a donné un fondement légal au dispositif de répartition des mineurs non accompagnés entre les départements, elle vise surtout à leur garantir les mêmes droits qu'à tout autre enfant présent sur le territoire, rappelant ainsi que les MNA relèvent de la protection de l'enfance.

Toutefois, l'augmentation importante du nombre d'arrivées de mineurs non accompagnés jusqu'à la fin de l'année 2017 a bousculé le dispositif mis en place. La grande majorité des territoires a ainsi rencontré de réelles difficultés dès l'été pour répondre au besoin de mise à l'abri.

A la résidence des Gantelles, nous avons accueillis à partir de juin 2017: 5 Mineurs Non Accompagnés de plusieurs nationalités (Albanie : 3, Guinée : 1, Bangladesh : 1. Dans un premier temps, c'est le service MIE du département qui a pris en charge l'accompagnement de ces jeunes avec le soutien de l'équipe de la résidence. Dans un second temps, les dossiers des jeunes ont été transférés vers les CDAS principalement Maurepas.

L'impact de ces difficultés sur les situations humaines interpellent l'ensemble des acteurs car ces adolescents restent avant tout des publics vulnérables, aux trajectoires et parcours d'exil très divers ; des mineurs cherchant à fuir un pays en guerre ou des conditions économiques difficiles, à s'échapper de situations familiales douloureuses ayant entraîné une errance dans leur propre pays ; mais surtout des mineurs ayant une envie de réussir leur intégration sociale et économique en France pour des raisons diverses qui leur appartiennent.

Le travail quotidien d'accompagnement par les équipes est important pour permettre à ces personnes d'intégrer des démarches de droit commun. La principale difficulté reste l'apprentissage du français. Les situations et relations varient en fonction des possibilités d'apprentissage de la langue. L'importance du travail de partenariat est la clé de la réussite pour ce type d'action. Nos moyens restent malgré tout limités car nous n'avons pas toutes les compétences nécessaires en interne pour accueillir ce public.

## Résidence Baud-Chardonnet - Rennes

“Le bâtiment vieillissant de la Motte Baril ne répond plus à la demande des jeunes : l'association, après étude, a décidé de construire une résidence neuve, au coeur du nouveau quartier Baud Chardonnet.”

### Contexte du projet

L'immeuble de la Résidence Motte Baril, construit en 1970 s'avère aujourd'hui inadapté aux besoins des jeunes. En outre, sa configuration et son système constructif empêchent toute possibilité de réhabilitation à un coût raisonnable. Aussi, le projet de construire une nouvelle résidence sur la ZAC Baud Chardonnet a été retenu et reconnu par la Ville de Rennes et Rennes Métropole comme une opportunité à saisir pour assurer la pérennité de ce service dans ce quartier.

### Mise en oeuvre

Le programme se composera de 134 appartements T1, T1' et T2, d'une cafétéria, d'une laverie, d'un parking, d'un local vélos, d'espaces communautaires, de salles de réunion et de bureaux. Le siège de l'association et la gestion locative intégreront également ce bâtiment.

Le chantier avançant, des groupes de travail internes associant les différents métiers et administrateurs de l'association ont été mis en place fin 2017, afin de phosphorer sur le prochain emménagement et de penser la vie et le projet de cette résidence. C'est le groupe mobilier qui a initié la démarche en octobre, puis en décembre le groupe déménagement. Ils seront suivis en 2018 des groupes vie de la résidence, téléphonie/Internet, finances et communication.

### Avancée

- Maîtrise d'ouvrage collective : 25/04/14, 5/05/15, 21/03/17
- Lancement appel d'offres : juin 2016
- Décision du 27/10/2016 du Bureau des Amitiés Sociales de ne pas gérer de restauration concédée sur ce site.
- Commission d'analyse des offres : mars 2017



- Commission d'attribution : avril 2017
- Démarrage des travaux : été 2017
- Remise des clés : octobre 2019
- Aménagements intérieurs et premiers transferts : 2<sup>e</sup> semestre 2019

Bailleur - Maîtrise d'ouvrage : SA HLM Les Foyers | Architectes : Berranger Vincent

## Communauté de Communes de Brocéliande

“La réflexion engagée par la Communauté de Communes dès 2016 sur les besoins en hébergement des jeunes travailleurs a donné lieu à un projet de création d'une résidence sur la commune de Bréal-sous-Montfort.”

### Contexte du projet

La Communauté de Communes a constaté que, dans un contexte de crise du logement sans précédent, les difficultés d'accès au logement sont accrues pour les jeunes, qu'ils soient salariés, étudiants, apprentis, stagiaires, saisonniers.

De plus, certaines entreprises locales ont fait part de leurs difficultés à embaucher des jeunes actifs. Aussi, les membres de la commission habitat de la communauté de communes ont décidé de lancer une analyse des besoins début 2016.

### Diagnostic

Dans le cadre de cette réflexion sur les besoins en hébergement des jeunes sur son territoire, la Communauté de Communes de Brocéliande a missionné l'Urhaj pour réaliser une étude à laquelle Les Amitiés Sociales ont été associées. L'étude a notamment pointé comme axe de développement la Création d'une résidence sur la commune de Bréal-sous-Montfort de 14 places pour les jeunes en mobilité.

### Avancée

- mars 2016 : 1<sup>er</sup> Comité de pilotage.
- juin 2016 : Restitution de l'étude de besoins (2<sup>e</sup> COPIL).
- octobre 2016 : Visites autour du logement des jeunes.
- avril 2017 : 3<sup>e</sup> COPIL sur la faisabilité opérationnelle.
- 2017 : décision du bureau des Amitiés Sociales d'étudier le projet de résidence et de s'associer au travail mené par la Communauté de Communes et Neotoa, maître d'ouvrage et propriétaire de cette opération.
- novembre 2017 : réunion entre la communauté de Communes, Néotoa, Magma Architecture et les Amitiés Sociales pour confirmation des orientations et conditions de viabilité financière. En l'état, l'équilibre financier n'est pas trouvé pour les Amitiés Sociales.
- février 2018 : lancement d'une nouvelle étude de programmiste pour un équipement accueillant à la fois des logements jeunes et un multi-accueil petit enfance, de façon à concevoir ces 2 projets sous l'angle de la mutualisation.





Vos Souhaits  
POUR 2017

## conclusion

Après la douche froide de 2016, il a fallu l'énergie de tous les acteurs des Amitiés Sociales, salariés et élus, pour retrouver une dynamique, un sens à l'action, un projet. Décontenancés, abattus, nous avons néanmoins puisé au fond de nous pour entamer des chantiers de grande ampleur.

L'année 2017 a été celle du développement de nouveaux outils de gestion. Elle a également été l'année d'une revisite de nos processus, de nos modes de fonctionnement et de notre organisation.

Nous abordons l'année 2018 avec ces chantiers encore en cours, mais en nous projetant également vers l'avenir et vers l'extérieur. L'avenir, c'est ce projet phare de nouvelle résidence attendue en 2019, que nous destinons à représenter de façon emblématique ce que sont les Amitiés Sociales d'aujourd'hui.

L'extérieur, ce sont tous ces partenariats et les échanges que nous tissons au quotidien, les administrateurs avec les instances politiques et les partenaires stratégiques, les cadres avec leurs homologues des associations partenaires sur le territoire, les intervenants sociaux avec tous les acteurs de l'accompagnement social. Ces contacts contribuent à forger une association bien dans son époque, bien dans son territoire, bien dans son environnement. Avec toujours ce même objectif, ce même moteur qui caractérise les acteurs de l'action sociale et médico-sociale depuis 2002 : la satisfaction de l'utilisateur.

Laurent Duperrin,  
Directeur des Amitiés Sociales

## Glossaire

ANESM	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et services Médico-Sociaux
AGLS	Aide à la Gestion Locative Sociale
APL	Aide Personnalisée au Logement
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAL	Commission d'Attribution Logements
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDAS	Centre Départemental d'Action Sociale
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CDI	
CESF	Conseiller en Économie Sociale et Familiale
CMU	Couverture Maladie Universelle
CODIR	Comité de Direction
CRIJB	Centre Régional Information Jeunesse Bretagne
CRTO	Commission de renouvellement des Titres d'Occupation
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DG	Dépôt de Garantie
ETP	Équivalent Temps Plein
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes
FONJEP	Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire
FSL	Fonds de solidarité logement
LOJI	Logement Jeunes en Insertion
MNA	Mineur Non Accompagné
MOC	Maîtrise d'Ouvrage Collective
PAI	Projet d'Accompagnement Individualisé
PGL	Pôle Gestion Locative
PLAI	Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PMR	Personne à Mobilité Réduite
PSE	Prestation Socio-éducative
PVS	Pôle Vie Sociale
RH	Ressources Humaines
RHJ	Résidence Habitat Jeunes
RJAM	Résidence Jeunes Actifs Mobiles
RSA	Revenu de Solidarité Active
RSP	Relogement Social Prioritaire
SAFED	Service d'Accompagnement des Femmes Enceintes en Difficulté
SEA	Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte
Urhaj	Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté



[www.fjt-as-rennes.fr](http://www.fjt-as-rennes.fr)



LES

AMITIÉS

SOCIALES

# Habitat Jeunes

4 B rue du Bignon - 35000 Rennes | T. 02 99 67 56 00 | F. 02 99 67 66 44 | [contact@amities-sociales.fr](mailto:contact@amities-sociales.fr)

Association Loi 1901 au service du projet des jeunes par le logement, adhérente à l'UNHAJ | SIRET 775 591 126 00112 | NAF 5590 Z